

Les magasins resteront ouverts les jours de fête

(Lire en page 2)

TEMPERATURE

NUAGEUX et FRAIS

Minimum 40
Maximum 52

Gracieuseté de
Shearer Lumber Mtl.

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLVI — No. 239

MONTREAL, JEUDI, 20 OCTOBRE 1955

5 sous le numéro

REMISE de L'ELECTION au CONSEIL de SECURITE

Deux morts au pont Le Gardeur



Voici ce qui reste de la voiture dans laquelle un homme de 44 ans, M. Rémi Robert, demeurant à 4233 rue Mercier, et Mlle Hélène Turcotte, âgée d'environ 22 ans, ont perdu la vie de façon tragique, hier soir, non loin du pont du bout de l'île, sur la rue Sherbrooke est. La voiture a heurté le coin d'un camion venant en sens contraire et est allée s'arrêter sous la boîte du lourd camion, décapitant deux de ses occupants et en blessant quatre autres.

(Photo "Le Devoir")

Une automobile entre en collision avec un camion

Un accident affreux s'est produit hier soir, non loin du pont Le Gardeur, au bout de l'île de Montréal, à quelque trois cents pieds du poste de police provinciale. Une automobile, dans laquelle avaient pris place six personnes est allée s'arrêter sous la boîte d'un lourd camion, immédiatement après avoir doublé un autobus. Deux des occupants ont été tués sur le coup; les quatre autres sont hospitalisés. Les autorités de l'hôpital St-Luc et de l'hôpital Notre-Dame nous ont déclaré que les blessés sont dans un état sérieux et que les médecins ne peuvent pas encore se prononcer définitivement sur leur cas.

La voiture, au moment de l'accident, était conduite par M. Rémi Robert. Elle venait de St-Paul L'Ermitte et se dirigeait vers Montréal.

Quelques secondes après avoir traversé le pont du Bout de l'île, alors qu'elle doublait un autobus, elle heurta le coin de la boîte d'un camion qui venait en sens inverse. Le chauffeur perdit la maîtrise de son volant et la voiture enfila sous la boîte, arrachant la tête à deux de ses occupants.

Sont morts: M. Rémi Robert, 44 ans, 4233 ave. Mercier, le conducteur de l'automobile; Mlle Hélène Turcotte, âgée approximativement de 22 ans; on n'a pas été en mesure de nous communiquer son adresse.

Les autorités de la morgue nous ont signalé que le corps de Mlle Turcotte n'a plus de tête; le corps de M. Robert est, lui aussi, presque complètement décapité.

Une troisième occupante de la voiture, Mlle Brossard, a été admise à l'hôpital St-Luc. Le dispensaire de cet hôpital nous a appris que son état est sérieux.

Les trois derniers occupants de la voiture ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame. Il s'agit d'une dame Brossard, d'un homme du même nom et d'une demoiselle Paradis. Rejoint par téléphone, le dispensaire de cet hôpital nous a appris que l'état de ces trois blessés est également sérieux et qu'on procède à des examens pour déterminer la gravité des blessures.

Quant à la voiture, elle n'est plus qu'une masse de ferraille.

Une décision tardive de MacArthur

WASHINGTON, (PA) — Ce n'est qu'en juin 1945, soit moins de trois mois avant la fin de la deuxième guerre mondiale, que le général Douglas MacArthur s'est prononcé en faveur de l'intervention de l'URSS dans la guerre contre le Japon.

Telle est la principale révélation que contiennent les documents secrets que le Secrétariat de la Défense a rendus publics hier.

Le général a lui-même affirmé récemment qu'il était très opposé à l'entrée de l'Union soviétique dans le conflit à l'époque de la Conférence de Yalta, en février 1945; il a ajouté que si on l'avait consulté, il aurait alors donné son opinion.

Les documents du Secrétariat, qui portent principalement sur l'entrée tardive de la Russie dans la guerre, ne contiennent rien qui puisse confirmer ou infirmer la déclaration que faisait en mars dernier l'ancien commandant militaire des Etats-Unis en Extrême-Orient, déclaration selon laquelle personne ne l'avait consulté avant la conférence de Yalta.

Décision de Yalta

Le document indique que le général MacArthur a été informé des décisions prises à Yalta, une fois la conférence terminée, notamment que la Russie participerait à la guerre contre le Japon après la victoire en Europe, en retour de certaines concessions territoriales.

Au lendemain de la conférence, révélant les documents, le général a fait savoir à deux personnalités que les Etats-Unis ne devraient négliger aucun effort pour amener la Russie à entrer dans cette guerre, mais avant que les forces américaines ne déclenchent une attaque d'envergure contre le Japon.

Il avait ajouté qu'il était invivable que la Russie parviendrait à s'emparer de la plus grande partie de la Mandchourie, de la Corée et, possiblement, d'une partie de la Chine septentrionale; mais il convenait, à son avis, que la Russie paie le prix de son intervention profitable en envahissant le plus tôt possible, avant la défaite de l'Allemagne, la partie de la Mandchourie que détenaient les Japonais.

thers and Company Ltd, assistait également à la réunion mais n'a pas pris la parole.

Les forêts
Le discours du premier ministre portait sur l'importance du rôle des ressources forestières dans l'économie de la province.

Les forêts, a-t-il dit, constituent un héritage national qui devrait profiter aux générations actuelles et futures.

"Les éditeurs de journaux sont les co-propriétaires des forêts et ont droit à une certaine considération."

"Les journaux sont les canons de la pensée, les canons pacifiques, et on ne doit pas les détruire."

M. Duplessis a félicité M. Johnson du don de \$100,000 que sa compagnie a fait depuis quelques années à l'Université Laval.

De son côté, M. Johnson a déclaré que le public, de plus en plus, comprend l'importance des forêts et ce qu'elles représentent pour la protection des ressources hydrauliques.

Une impasse: les Etats-Unis appuient les Philippines; la Russie, la Grande-Bretagne et le Canada votent en faveur de la Yougoslavie.

NATIONS UNIES (PC) — Après un long et fastidieux débat, marqué de plusieurs scrutins et de vives discussions concernant les règles de la procédure, l'Assemblée générale des Nations Unies a finalement voté hier, par 29 voix contre huit et 22 abstentions, la proposition américaine tendant à l'ajournement de l'élection d'un 11e membre du Conseil de Sécurité.

Cette proposition, mise de l'avant par la délégation des Etats-Unis après trois scrutins infructueux en vue de rompre l'impasse entre la Yougoslavie et les Philippines, prévoyait également l'élection du Conseil Economique et Social et du Conseil de Tutelle.

On sait qu'au Conseil de Sécurité, les membres sont éligibles pour une période de deux ans. A la fin de 1955, la Turquie doit abandonner son siège.

La Yougoslavie jouit de l'appui soviétique tandis que les Etats-Unis appuient les Philippines.

Le Canada élu

Dès le premier tour de scrutin, le Canada a été élu au Conseil Economique et Social pour occuper le siège que l'Australie abandonnera à la fin de l'année. Le Canada a recueilli 48 voix. Les Etats-Unis, ayant recueilli 50 voix, et l'Indonésie, ayant obtenu 44 voix, ont également été élus au premier tour de scrutin. Au deuxième tour de scrutin, la Yougoslavie a recueilli 46 voix et a été élue.

Au Conseil de Sécurité, la Yougoslavie jouit de l'appui soviétique tandis que les Etats-Unis appuient les Philippines. La Grande-Bretagne a voté en faveur de la Yougoslavie. On croit savoir que le Canada s'est également rangé derrière le pays d'Europe centrale. Le scrutin est toutefois secret.

Vives protestations

Les délégués du bloc communiste ont protesté vigoureusement contre la proposition américaine en vertu de laquelle l'Assemblée doit procéder des maintenant à l'élection de membres au Conseil Economique et au Conseil de Tutelle. Les délégués soviétique et polonais ont soutenu que cette proposition est contraire à l'ordre du jour que l'Assemblée avait adopté antérieurement.

On croit savoir que la proposition américaine vise à compromettre la campagne amorcée en faveur de la Yougoslavie qui, avec l'appui des Etats-Unis, a été élue au Conseil Economique et Social.

Belgrade ayant accédé au Conseil Economique et Social, la Yougoslavie n'est pas nécessairement exclue du Conseil de Sécurité puisqu'elle ne sollicite ni siège dans aucun des organismes, mais les

Les Philippines

Les Philippines, qui avaient recueilli 20 voix vendredi, contre 2 à la Yougoslavie, en ont obtenu 3 hier contre 27 à la Yougoslavie. Au deuxième tour de scrutin, la marge victorieuse n'était plus qu'une voix; enfin, au troisième tour de scrutin, les Philippines avaient repris les 31 voix initiales.

L'élection suppose la majorité des deux-tiers, soit 39 voix.

La Norvège, avec l'appui du bloc soviétique, avait proposé que les trois élections soient ajournées. Cette proposition a été rejetée.

Rôle social de l'U.C.C. au Canada

SHERBROOKE (PC) — Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a loué mercredi l'initiative prise par l'Union Catholique des Cultivateurs et a déclaré que l'Eglise catholique a toujours encouragé les cultivateurs à en faire partie.

L'UCC a joué et jouera un rôle important dans la vie économique, sociale, religieuse et patrimoniale du pays, a dit l'archevêque.

Mgr Cabana a fait ces remarques dans un sermon prononcé à la messe du congrès provincial de l'UCC, qui groupait quelque 700 congressistes dans la cathédrale St-Michel.

Il a donné lecture d'un message du délégué apostolique au Canada, Mgr Giovanni Panico, au congrèsistes qui avaient transmis au Souverain Pontife leur filiale soumission et leur attachement, lors de la séance d'ouverture, mardi. Le message transmettait la bénédiction particulière du délégué apostolique aux congressistes.

GREVE DE METALLOS

BRUXELLES (PA) — Un ordre de grève a été signé jeudi à plus de 300,000 ouvriers des charbonnages et aciéries belges par les trade-unions socialistes et chrétiens socialistes. La grève doit débuter le premier novembre.

Le dollar canadien égale l'américain

Pour la première fois en trois ans et demi

OTTAWA (PC) — Pour la première fois en trois ans et demi, le dollar canadien était au pair hier par rapport à la devise américaine dont la valeur détermine la parité ou la disparité de notre monnaie.

Mais les économistes ont confiance que le dollar canadien n'acquiescera désormais que de très légères variations au-dessus ou au-dessous du pair. Toutefois, suivant les fluctuations des marchés mondiaux, le taux du change peut encore varier.

Il se peut que le dollar canadien fasse de nouveau prime sur la devise américaine, qu'il demeure stationnaire ou qu'il tende à la baisse.

baisse s'accroît davantage. Ces phénomènes sont conditionnés par la demande de dollars canadiens et par les décisions que prendra la Banque du Canada à l'égard de ses réserves d'or et de dollars américains. Il ne fait pas de doute, cependant, que la baisse du dollar canadien, au pair pour la première fois depuis le 7 mars 1952, est de nature à rassurer les exportateurs et les industriels dont les produits sont vendus selon les prix pratiqués sur les marchés mondiaux.

Exportateurs satisfaits

Ceux-ci s'étaient plaints que le taux de la prime, ayant varié de un à quatre cents depuis 1952, tendait à gêner leurs capacités de faire face à la concurrence mondiale.

Un porte-parole de la McIntyre Gold Mines Company a déclaré que la parité "aidera considérablement les producteurs d'or puisque l'or est payé en devises américaines".

"Nous sommes heureux de retirer un peu plus", a-t-il dit. Il a ajouté: "Je ne crois pas que des changements immédiats se produisent dans la production, du moins dans le cas de la plupart des mines d'or de l'Ontario".

Le retour à la parité du dollar influera également sur les prix du blé canadien. En devises canadiennes, le blé se vendra désormais plus cher.

Les importateurs ne partagent naturellement pas l'enthousiasme des exportateurs et des commerçants. Ils font observer qu'ils devront payer davantage les produits importés.

Causes de la baisse

On s'accorde à dire que la principale cause de la baisse du dollar canadien est la suivante: Un certain nombre d'actionnaires américains détenant des valeurs canadiennes ont retiré leur argent pour l'investir dans des pays où les taux d'intérêt sont plus intéressants.

En outre, les importateurs ont acheté des dollars américains en grande quantité pour acquitter leurs dettes envers l'étranger. Par contre, les exportateurs ont retardé le moment d'écouler leurs dollars américains, dans l'espoir semblait-il que le taux du change soit éventuellement plus favorable.

La hausse du papier-journal

"Qu'éditeurs et compagnies s'entendent."

(Maurice Duplessis)

QUEBEC, (PC) — M. Maurice Duplessis a déclaré hier soir que les compagnies de papier-journal et les éditeurs de journaux "doivent s'entendre sur une formule d'accord et se comprendre mutuellement parce que les droits de la justice et du bon sens prévalent partout".

Le chef du gouvernement provincial, qui s'adressait aux délégués du congrès annuel de l'Association des ingénieurs forestiers du Québec, n'a cependant pas fait état de la possibilité d'une augmentation générale des prix du papier journal.

On sait que la St. Lawrence Corporation a majoré mardi de \$5 la tonne le prix du papier-journal ce qui porte à \$131 le prix que doivent payer les journaux américains à New-York.

Le premier ministre a toutefois ajouté que les fabricants des produits et des sous-produits du bois ont droit à des "profits raisonnables, proportionnées à leur capital investi".

Pas de commentaires

"Et les consommateurs aussi ont droit à une certaine considération."

Les présidents de deux grandes sociétés québécoises de papier-journal ont entendu le discours que M. Duplessis a prononcé à la suite d'une cérémonie au cours de laquelle il a reçu un doctorat honorifique en sciences forestières de l'Université Laval.

M. Vernon Johnson, président de la Canadian International Paper Company, dans le bref discours qu'il a prononcé ensuite, n'a pas commenté les observations de M. Duplessis. A. A. C. Price, président de la Price Brothers and Company Ltd, assistait également à la réunion mais n'a pas pris la parole.

Le français, langue morte en Alberta

CALGARY, (PC) — Le français est enseigné en Alberta en tant que langue morte, déclare Dorothy Hawley, professeure de français au Western Canada High School de Calgary.

Mlle Hawley a déclaré mardi à une réunion de l'Alliance Française de Calgary qu'à son avis l'une des raisons de cet état de choses, c'est que la plupart des professeurs de français de l'Alberta n'enseignent le sujet que parce qu'ils sont "conscrits". Ce sont habituellement des professeurs de mathématiques, de sciences ou d'autres sujets.

Mlle Hawley préconise des bourses du gouvernement destinées à fournir plus de professeurs de français, sans lesquels on ne saurait obtenir de meilleurs résultats.

RANGERS DECLASSENT TORONTO 6 A 2 SMITH BAT CARTER PAR DECISION

(Lire en page 10)



L'art de la chasse — Il ne suffit pas de tenir un fusil il faut savoir chasser. M. Dominique Bérubé, un membre de l'aviation canadienne, ne revenait jamais bredouille de ses chasses à l'original dans le Québec. Ses amis doutaient de son efficacité ailleurs. M. Bérubé, à gauche, prouve à son ami Wilf Hetman, à droite, que ses tactiques réussissent tout aussi bien en Colombie canadienne. M. Bérubé tient dans sa main le porte-voix qui lui a permis d'imiter le cri de l'original. A son appel, deux victimes se sont présentées à portée de leurs fusils, dans la région de Omineca, au nord de cette province. La magnifique bête de la photo est tombée sous leurs balles.

(Photo "PC")

Chronique judiciaire

Les magasins pourront demeurer ouverts les jours de fête

La Cour Suprême s'est prononcée unanimement en faveur de l'appel des magasins — Aucun appel possible — La loi provinciale déclarée inconstitutionnelle; règlement municipal nul

Dans un jugement qu'elle a rendu hier matin, la Cour Suprême du Canada a déclaré "ultra vires" la loi provinciale sur laquelle s'appuie le règlement municipal numéro 2048; ce règlement imposait la fermeture des magasins de la métropole les jours de fêtes catholiques. Par la voix du juge en chef Patrick Kerwin, la Cour Suprême a déclaré invalide ce règlement municipal et maintenu l'appel inscrit par la maison Henry Birks & Sons (Montréal) Ltd et ses associés. En fait, ce règlement était contesté depuis 4 ans par 5 autres entreprises du même genre, qui sont T. Eaton Co. Ltd, Holt Renfrew & Co. Ltd, Henry Morgan & Co. Ltd, James A. Ogilvy's Ltd et Robert Simpson Montréal Ltd.

Les neuf juges de la Cour Suprême en sont tous venus à la même conclusion, en invoquant toutefois des raisons différentes. Voici un résumé des motifs du jugement de la plus haute Cour du pays :

"1. Dans sa nature et son caractère véritable, le statut contesté autorise les conseils municipaux à imposer l'observance des jours fériés dans leur ressort.

"2. La législation semblable édictée en Angleterre avant ou après la Réforme y ressortit du domaine du droit pénal.

"3. Dans son essence, le statut contesté constitue une prohibition, non une réglementation.

"4. Comme tel, ce statut dépasse le pouvoir législatif de la province.

"5. Vu ce qui précède, ni l'abstention du Parlement (fédéral) de légiférer en la matière ni la limite territoriale fixée à l'application de la législation contestée ne sauraient valider celle-ci.

En somme, les neuf juges en sont venus à la conclusion qu'en voulant forcer les magasins à fermer leurs portes les jours de fêtes religieuses mentionnées dans le règlement, qui ne sont pas des jours légalement fériés, la municipalité outrepassait ses droits parce que son autorité en est une de réglementation, alors que le règlement contesté impose une prohibition. Or toute prohibition est du domaine pénal, et il appartient au fédéral seul de légiférer dans ce domaine.

Loi inconstitutionnelle

C'est le juge Gerald Fauteux qui a rédigé le jugement principal, auquel se sont ralliés cinq de ses collègues, les hon. juges Patrick Kerwin, juge en chef, Robert Taschereau, J. Wilfred Estey, J. R. Cartwright et Douglas Abbott. L'hon. juge R. Lindsay Kellock a rédigé un jugement dont les motifs sont légèrement différents mais qui en vient à la même conclusion que le précédent, et auquel a souscrit sans commentaires le juge Charles H. Locke.

Enfin, l'hon. juge Ivan Rand a rédigé un troisième jugement, dans lequel il donne ses propres raisons mais dont les conclusions sont identiques aux précédentes.

Tous déclarent inconstitutionnelle la loi provinciale de 1949, (13 Geo. VI, chap. 61) qui autorisait les corporations municipales à imposer la fermeture des magasins les jours de fêtes d'obligation, à l'exception des pharmacies, des boutiques de fleurs, des restaurants, des magasins de tabac et de journaux. Les fêtes mentionnées dans la loi provinciale sont le Jour de l'An, l'Épiphanie, l'Ascension, l'Immaculée-Conception, la Toussaint et Noël.

Jugement du juge Fauteux

Les raisons données par le juge Fauteux, et auxquelles ont souscrit sans commentaires cinq autres juges de la Cour Suprême, déclarent que la loi provinciale de 1949 est de sa nature une interdiction plutôt qu'une réglementation et que toute prohibition relève du droit pénal.

Cette interdiction dépassait donc la compétence législative de la province et le règlement municipal qui se fonde sur elle est donc nul.

Le juge Fauteux admet la prétention des appelants qui ont soutenu, devant la Cour, par l'entremise de leurs procureurs, que les provinces ne peuvent édicter de prohibitions concernant les jours de fêtes dont il est question, même si ces interdictions ne font que répéter d'anciennes mesures analogues. Les avocats des appelants avaient en effet représenté au tribunal que les interdictions de cette nature portées dans le droit pénal anglais avaient été étendues au Canada en 1774, 11 ans après le traité de Paris.

Le juge Fauteux rejette, par ailleurs, la prétention de la Province de Québec, qui soutenait que le Parlement fédéral n'a jamais édicté de lois concernant les jours fériés et que le gouvernement provincial peut légiférer dans ce champ législatif inoccupé.

Le règlement municipal, selon le juge, a été édicté pour l'observance des six fêtes qu'il mentionne, même lorsqu'elles ne coïncident pas avec un dimanche, et rien dans la législation provinciale qu'elle a pour but d'accorder des congés supplémentaires aux employés des magasins de la métropole.

Questions sans réponse

Le juge poursuit que les prétentions des autorités municipales et provinciales laissent sans réponse un certain nombre de questions. Pourquoi pas cinq ou sept jours fériés, au lieu de six? Pourquoi ces congés correspondent-ils seulement aux fêtes qui ne coïncident pas toujours avec un dimanche? Pourquoi l'Assem-

blée Législative n'a-t-elle pas édicté que, lorsque ces fêtes tombent un lundi, les magasins seront fermés le lendemain, pour que les employés puissent effectivement avoir leur congé? Pourquoi enfin la loi impose-t-elle la fermeture de tous les magasins même de ceux qui ne comptent pas d'employés, le propriétaire en assurant seul le fonctionnement?

Enfin, le juge Fauteux signale que l'Acte de Québec, qui consacre la liberté du culte catholique, ne refuse pas ce droit aux non-catholiques "et ne confère pas le pouvoir législatif de contraindre les non-catholiques à accepter les obligations auxquelles sont astreints les catholiques par la loi religieuse qui les régit."

Les juges Kellock et Locke sont arrivés aux mêmes conclusions que le juge Fauteux et ses cinq collègues en suivant un raisonnement légèrement différent, de même que le juge Rand. Ces trois juges sont cependant allés plus loin que leurs collègues et ont décidé que seul le Parlement fédéral peut adopter des lois relatives à l'observance des fêtes religieuses. Le juge Rand a déclaré notamment que la législation provinciale dont il est question porte sur la religion et que, de ce fait, elle dépasse les limites de la juridiction provinciale, laissant entendre par là que tout ce qui touche à la religion et à la liberté du culte est du domaine fédéral.

Textes invalidés

Les deux textes jugés invalidés et inconstitutionnels par la Cour Suprême sont un paragraphe de la loi provinciale de 1949 et le règlement municipal 2048. En voici les textes :

Loi provinciale: "Le conseil municipal peut ordonner, par règlement, que ces magasins soient fermés toute la journée le premier Jour de l'An, les fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de la Noël".

Règlement municipal 2048: Les magasins dans la Cité de Montréal seront fermés toute la journée les jours de fêtes suivants: "

Jugement maintenu

Le jugement de la Cour Suprême, dans ses conclusions, maintient l'appel et révoque le juge-



ment de la Cour Supérieure, rendu par le juge Smith, que la Cour d'Appel du Québec avait cassé précédemment.

Jugement final

Il ne pourra y avoir d'appel de la décision que vient de rendre la Cour Suprême du Canada, la cause ayant été inscrite après l'abolition des appels aux Conseils Privé d'Angleterre.

La ville abandonne ses causes

L'avocat en chef de la Cour municipale a annoncé hier que, conformément au jugement qui vient de rendre la Cour Suprême, toutes les causes faites contre les marchands montréalais qui a-

vaient violé le règlement 2048 seront retirées. Près de 4,000 de ces causes étaient pendantes devant la Cour municipale, depuis le 8 décembre 1951, date de la première infraction.

Pas de commentaires

Le maire Drapeau n'a pas voulu faire de commentaires, en marge de ce jugement de la Cour Suprême, avant de savoir lu les considérants. Le maire a déclaré: "Je viens à peine d'apprendre la décision du tribunal et je n'en connais pas encore les considérants. Il m'est impossible, tant que je n'aurai pas lu du moins le moindre commentaire".

Le président de l'Exécutif, M. Pierre DesMarais, a répondu dans le même sens.

Roy sera jugé pour meurtre au printemps

QUEBEC (PC) — Le procès de Roland Roy, âgé de 29 ans, accusé du meurtre de son amie de 24 ans dans une crise de jalousie, est ajourné aux assises criminelles du printemps.

Roy fut arrêté après que Francoise Vachon, de Sillery, eut été trouvée inconsciente dans la rue. Elle succomba quelques minutes après son arrivée à l'hôpital. La police dit qu'elle fut étranglée.

Témoignant pour sa propre défense, à son examen volontaire, Roy a déclaré à la Cour qu'il avait perdu la tête.

AVIS DE DECES

HAYDEN. — A Montréal, le 18 octobre 1955, à l'âge de 66 ans, est décédé M. John Hayden. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 octobre. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative de Funérailles, No 302 rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Pour que ça continue à bien aller...

Souriant de façon radieuse et paraissant des plus heureuses, Mme E. Daignault s'est présentée hier devant le juge T.-A. Fontaine pour lui expliquer que si son mari, reconnu coupable en avril dernier de refus de pourvoir, n'était pas présent à la barre des accusés c'est parce que c'est elle qui lui a dit de ne pas venir. souriant toujours, la jeune maman expliqua au juge que son mari avait complètement changé de conduite, qu'il ne buvait plus

'Vieux à 40, 50, 60?'

— Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. "Remontez-vous" avec Ostrer. Contient tonique contre faiblesse, épuisement, causes seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes appellent "vieillesse". Format d'introduction, site seulement. Pour vous fortifier et rajeunir, essayez aujourd'hui les Tablettes toniques Ostrer. Toutes pharmacies.

DEMONSTRATEUR MONARCH '55

Lucerne Coupé
• Equipé avec SERVO direction, freins et sièges
• Deux tons
• Pneus blancs
• Radios - Mirrors
• Vitres teintées, etc.
FAUT VENDRE
GERRY CORRIVEAU
MA. 3913

Le train le PLUS RAPIDE

DESSERVANT LES

Provinces Maritimes

Océan LIMITÉ

TIRÉ PAR DIESELS

De Montréal à Halifax: 20 h. ¼

D'Halifax à Montréal: 21 h. 55 min.

Quel que soit le temps, l'Océan Limité du Canadien National vous assure un service rapide vers les Provinces Maritimes. Ce train — un des plus modernes au Canada — vous permet de voyager agréablement et confortablement par toutes les températures, grâce à ses voitures climatisées. Salon privé, compartiment, chambre, chambrette, chambrette-duplex ou couchettes sont mis à votre disposition à des prix qui conviennent à tous les budgets. Et, à l'heure du dîner, vous vous délasserez en dégustant un excellent repas servi dans un cadre charmant.

CANADIEN NATIONAL

Bureau des billets — Bureau des voyages, 384, rue Saint-Jacques. — Tél.: MA. 4731. Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains: MA. 3531

Spécialité du jour:

Pâté de poulet Maison

Réservations: UN. 6-6492
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dînez et dansez au

RESTAURANT Cavelier

Musique de William Lashmar et Gene Donati

Hotel de LaSalle

Shawmont et Ste. Catherine

COMPTABLES AGRÉÉS

BELANGER & DAHME Comptables agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475	J. Arthur Deschamps Comptable agréé 1411 Crescent, Montréal 25 HA. 7812
Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie PAUL GONTHIER Associé à titre particulier Comptables agréés Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or-Amos.	VIAU & ROBIN Comptables agréés R.-LIONEL ROBIN, C.A. LUCIEN-D. VIAU, C.A. JACQUES-B. CHADILLON, C.A. YO. 0642 4926, av. Verdun, VERDUN

EATON

Souliers "Cushion Step" POUR DAMES

ENTIÈREMENT COUSSINES DE CAOUTCHOUC-MOUSSE

Achat spécial étonnant! "Sanitized" — Supports plantaires!

Vous aurez l'impression de marcher sur la brise tant ils sont légers. Epais coussins de caoutchouc-mousse les rendent des plus confortables. Solides supports plantaires. Forme

A. Veau noir ou suède B. Escarpins à bouts C. Escarpins avec incrustations élastiques sur le côté. Empoigné avec fil de nylon. Veau noir. Largeurs AA, A en pointures 6 à 10. B & C en pointures 4 à 10. D & E en pointures 5 à 10.

Prix spécial EATON

7.99

"SANITIZED" est un procédé exclusif à EATON pour les chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants, qui prolonge la durée de la chaussure en la maintenant plus saine intérieurement.

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238) AU DEUXIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Océan LIMITÉ

TIRÉ PAR DIESELS

De Montréal à Halifax: 20 h. ¼

D'Halifax à Montréal: 21 h. 55 min.

Quel que soit le temps, l'Océan Limité du Canadien National vous assure un service rapide vers les Provinces Maritimes. Ce train — un des plus modernes au Canada — vous permet de voyager agréablement et confortablement par toutes les températures, grâce à ses voitures climatisées. Salon privé, compartiment, chambre, chambrette, chambrette-duplex ou couchettes sont mis à votre disposition à des prix qui conviennent à tous les budgets. Et, à l'heure du dîner, vous vous délasserez en dégustant un excellent repas servi dans un cadre charmant.

CANADIEN NATIONAL

Bureau des billets — Bureau des voyages, 384, rue Saint-Jacques. — Tél.: MA. 4731. Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains: MA. 3531

Le Meilleur Placement au Canada

ACHETEZ LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

(Dixième série)

Date d'échéance: 1er novembre 1967

Prix: 100% INTÉRÊT: 3¼% JUSQU'À LA DATE D'ÉCHÉANCE

Remboursables en tout temps à leur valeur nominale, plus les intérêts accrûs.

TRANCHES DE \$50, \$100, \$500, \$1000 et \$5000.

En vente à toutes les banques à charte et chez les courtiers en valeurs de placement. Peuvent aussi être obtenues au moyen de déduction sur le salaire.

Cette annonce est offerte par:

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY
MONTREAL, P.Q.
et sa filiale

THE ONTARIO PAPER CO., LIMITED
THOROLD, ONTARIO

Le POURQUOI!

ORGE GERMÉE ET AUTRES GRAINS,	PURE EAU CRYSTALLINE PLUS BRASSERIE DES PLUS MODERNES,
L'USAGE D'HOUBLON SANS GRAIN,	ET LA TECHNIQUE

O'Keefe's
EXTRA OLD STOCK
ale

PRODUISENT UNE BIÈRE VRAIMENT DOUCE!

Vous ne pouvez vous tromper, si vous voulez ce qu'il y a de mieux ELLE EST DOUCE!

Nouvelles municipales

La population de l'est ne veut plus de dépotoirs

La dernière journée de la séance du conseil se termine dans le calme. — Un terrain de jeu au lieu d'un dépotoir.

Les demandes de crédits comporteront tous les détails nécessaires

Les citoyens de l'est de Montréal ne veulent plus de "dépotoirs". C'est ce qu'ont affirmé hier les membres de l'est avec à leur tête le commissaire Edmond Hamelin, alors que l'exécutif soumettait au conseil un projet d'acte pour l'achat d'un terrain d'une superficie de 263, 400 pieds carrés. Ce terrain est situé en bordure de la rue Notre-Dame entre les rues Bennett et Sicard. Le projet visait à acquiescer le terrain pour y déposer la neige en provenance de l'est de la cité.

Cette question a soulevé le seul débat intéressant de la journée d'hier au conseil. Ca sentait la fin de séance et les conseillers étaient bien décidés à épuiser l'ordre du jour avant six heures.

Le futur stade municipal, l'obligation pour un employé municipal de résider dans les limites de la cité et l'appellation "taxe d'eau", ont été les seuls sujets à soulever des débats.

Les dépotoirs

Au chapitre "acquisition d'immeuble", le conseil était invité à approuver un projet d'acte d'acquisition d'un emplacement situé sur la rue Notre-Dame, entre les rues Bennett et Sicard.

Les notes explicatives, remises aux membres du conseil mentionnaient que la Dominion Oilcloth Co. Ltd. offre de vendre à la Cité, au prix de \$0.50 le pied carré, un terrain d'une superficie de 263, 400 pieds carrés, situé sur la rue Notre-Dame, entre les rues Bennett et Sicard, soit pour un prix de \$131,700.

Ce terrain a toujours été loué, chaque année, par le service de la voie publique, pour fins de dépotoir à neige.

Durant l'hiver, lorsque l'accès du port devient impossible à cause de la crue des eaux, la neige en provenance de l'est de la cité est dirigée à cet endroit. La perte de ce terrain obligerait le service de la voie publique à effectuer le transport de la neige soit à la 13e avenue, au nord du boulevard St-Joseph, ou à la rue Beauregard, à l'angle de la rue Hochelaga.

Les entreprises européennes sont précieuses au Canada

Les entreprises européennes qui dirigent des filiales au Canada y apportent de précieux avantages financiers et humains qui contribuent au développement économique de ce pays. Le caractère de permanence de ces filiales, la venue au pays de spécialistes, le profit que tire le pays du réseau des relations commerciales déjà établies, tout cela suffit pour faire disparaître la réserve avec laquelle certains milieux canadiens accueillent le capitaliste européen.

Ce sont là les conclusions générales qu'a apportées M. Henri E. Moquette, président de la Banque Mercantile du Canada, hier, alors qu'il était le conférencier invité au déjeuner-causette hebdomadaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal, tenu en l'hôtel Windsor.

"L'établissement de ces filiales apporte des capitaux précieux au Canada; ces placements ont de plus l'avantage d'être permanents. Cette solution est bien préférable à celle de placements en portefeuille qui se déplacent ailleurs lorsque les conditions leur apparaissent meilleures là-bas plutôt qu'ici. Toute entreprise européenne opérant au Canada veut donc dire un apport de capitaux au pays sous une forme sûre et permanente.

L'entreprise-mère apporte aussi à sa filiale tout un réseau de relations commerciales qu'elle a établi à grand frais et souvent dans des conditions difficiles.

Chez Pierre
1263, rue Labelle

Eh oui le seul
Chez PIERRE
est toujours là avec son atmosphère spéciale et sa cuisine sans prétention mais toujours la même

Chez Pierre
depuis 18 ans

PL. 0106 - 1590
(licence complète)

Le service de la voie publique est donc d'avis qu'au cours de quelques années seulement l'économie effectuée dans le transport de la neige par l'acquisition du terrain offert en motivera l'achat.

Le conseiller Angers a ouvert le débat en demandant des précisions. Son confrère, M. Simon, en se déclarant en faveur de l'achat du terrain s'opposait au mot "dépotoir".

"Je sais, a dit le conseiller Simon, que la transaction est intéressante pour la ville, mais je ne voudrais pas cependant que chaque fois que l'on parle de dépotoir l'on se retourne vers l'est. Nous avons protesté à maintes reprises contre l'usage des terrains et c'est comme dépotoirs et la Société des Hommes d'affaires de l'est en particulier a déjà mené campagne en ce sens".

Le conseiller Vachon abonde dans le sens des paroles de son collègue.

Le commissaire Hamelin donne quelques précisions. "Actuellement, dit-il, nous louons le terrain pour y déposer la neige en hiver. En été, plusieurs organisations sportives se servent de ce terrain qui est d'ailleurs situé tout près d'un autre terrain de sport appartenant à la ville. Je suggérerais donc que le rapport soit retourné à l'exécutif pour trouver une nouvelle raison devant motiver l'achat de ce terrain."

M. Hamelin suggère que ce terrain soit acheté en vue de l'aménagement d'un parc. Actuellement, nous sommes obligés, l'hiver, d'y déposer la neige parce que nous ne pouvons avoir accès au fleuve à cet endroit lorsque l'eau est haute. Cependant, continue-t-il, je suis informé par la Commission des Ports nationaux que d'ici quelques années les quais élevés s'étendront jusqu'à Goybourg. Nous pourrions donc alors déverser durant tout l'hiver notre neige directement dans le fleuve.

Le commissaire s'oppose lui aussi à ce que l'on acquiesce ce terrain pour l'utiliser comme dépotoir et c'est pourquoi il suggère l'autre alternative.

M. Hamelin précise cependant qu'il ne faut pas tarder car l'option de la ville sur ce terrain se termine dans quelques jours et il est assuré qu'un autre acheteur si la ville ne le fait pas immédiatement.

Le maire Drapeau intervient et dit que l'on va voter le mot dépotoir.

Le président de l'exécutif dit à son tour que l'on peut modifier immédiatement le rapport "pour fins municipales - parcs et terrains de jeux".

M. DesMarais continue en disant que le terrain peut être acquis par d'autres et "nous pourrions être pris pour l'expropriation". Tout le monde étant du même avis l'opportunité d'acquiescer le terrain, les conseillers de l'est obtiennent gain de cause et le rapport est adopté avec amendement.

Les dépenses incidentes

Mardi un long débat avait eu lieu en marge des crédits supplémentaires demandés par les services pour l'exécution de certains travaux.

Ce débat a été suspendu après que M. DesMarais eut déclaré qu'il obtiendrait le détail des demandes de crédits fait par le service des Travaux publics dans le cas concerné.

Hier le président de l'exécutif a donné ces précisions à la satisfaction de tous les membres du conseil. Le crédit de \$780,000 pour la pose d'une conduite d'eau de 48 pouces de la rue Champlain à la rue Viau a donc été voté par le conseil avec l'assurance cependant que dorénavant tous les détails de ces demandes de crédits apparaîtront au dossier.

Le stade municipal

Les conseillers ont voté à l'unanimité une motion de leur collègue Charles Mayer relativement à la construction du Centre sportif.

En expliquant sa motion, M. Mayer a dit que les plans des architectes, paysagistes du Centre sportif sont terminés. Personne, a-t-il dit, ne contestera le besoin qu'a Montréal d'un stade. Vancouver, Winnipeg et Toronto ont leur stade et ils en ont déjà retiré des profits intéressants.

M. Mayer dit que la ville de Montréal pourrait elle-même construire son stade ou faire comme Winnipeg et avoir recours à une corporation sans profit.

M. Mayer insiste sur la nécessité d'un centre sportif à Montréal et il en fait ressortir tous les avantages que l'on pourrait en retirer au point de vue touristique, publicitaire, etc.

M. Mayer prie donc le comité exécutif d'étudier l'opportunité de nommer une commission ou un organisme qui serait une corporation dite sans profit, ladite corporation de vait s'occuper, sous le contrôle de la cité, de mettre des obligations dites à revenu et de voir à faire exécuter les travaux nécessaires au Centre sportif dans une période d'années déterminée.

Lieu de domicile des fonctionnaires

Même s'il a dû retirer sa motion relativement au lieu de domicile des fonctionnaires municipaux, le conseiller Jean-Robert Bonnier a soulevé un débat intéressant au cours duquel il a suggéré que la mentalité métropolitaine n'était pas encore mûre au sein du conseil municipal.

M. Bonnier a prétendu que l'on pourrait trouver dans la région métropolitaine de très bons candidats à certaines fonctions mais que les règlements actuels leur ferment la porte parce qu'ils ne peuvent pas justifier leur séjour de trois ans à Montréal.

Il demandait donc que les postes résident dans la région métropolitaine au lieu de résider dans les limites de la Cité seulement.



C'est enfin son tour! — Jacques Bélair, de Montréal, employé d'une agence de tourisme, avait toujours désiré partir, lui aussi, pour ces pays lointains et faire ces magnifiques voyages qu'il prépare pour ses clients. Grâce à ses Obligations d'Épargne du Canada, qu'il a toujours conservées, Jacques peut enfin partir par avion pour la France, l'Italie et l'Angleterre; pour le voyage du retour, il fera la traversée en bateau. Sa compagne de travail, Mlle Patricia Turley, lui remet son billet d'avion au moment du départ.

Vif succès des cours donnés par la SSJB sur l'habitation

L'inauguration, lundi soir dernier, des cours donnés sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sur le problème de l'habitation familiale a été un véritable succès. Plus de cinquante personnes s'étaient inscrites à ce premier cours-Forum et l'exposé du professeur, M. Rodolphe Laplante, a donné lieu, au cours du Forum qui suivait, à une discussion enthousiaste autour de la question. Voici, en résumé, les idées principales développées par M. Laplante à ce cours qui portait pour titre: "Le Sens de la propriété. Le sens normal de la propriété, a dit M. Laplante, c'est l'annexion pour toute famille de posséder un gîte bien à elle, ou elle puisse s'épanouir à l'aise, suivant le nombre de ses membres, leurs occupations, leurs goûts et leurs moyens. Telle était bien l'attitude de la canadienne-française vis-à-vis la propriété, dans un passé encore tout proche de nous, alors que nos populations étaient sur tout rurales. Peu à peu déracinée de son habitat premier, par les besoins économiques, une bonne partie de notre population s'est transportée dans les villes, où elle a consenti à sacrifier provisoirement un peu ou beaucoup de son espace vital. Le provisoire est cependant devenu permanent pour trop de ces nouveaux ouvriers, sans qualifications suffisantes pour commander de hauts salaires. De là la désespérance de ne pouvoir jamais accéder à une forme de propriété pour un grand nombre. Cependant, d'autres plus fortunés avaient pu acquiescer une propriété en ville. La crise économique prolongée vient ruiner beaucoup d'entre eux, car ils ne pouvaient indéfiniment loger des chômeurs qui ne les payaient pas, réparer les maisons qui se détérioraient et payer les taxes réclamées par les municipalités.

On a vu à conclure que "la propriété ne paie pas"; pourquoi alors s'imposer d'onéreux sacrifices pour y accéder? Mais les logements sont devenus rares, par suite de l'affluence en ville des gens des campagnes et aussi des flots de l'immigration. Devenant rares, les logements sont devenus chers, voire inabordable. Tout avantage considéré, il devient nettement préférable de devenir propriétaire, si on le peut. D'autre part, plus que l'état général et permanent de locaux n'engendrent pas toutes les vertus. Économistes, sociologues, moralistes s'entendent pour restituer à notre peuple son sens initial de la propriété, qui peut contribuer dans une grande mesure à lui rendre le bonheur et la prospérité. Ceux qui désirent suivre cette série de cours pratiques sur l'habitation et qui ne se sont pas encore inscrits peuvent le faire immédiatement en appelant le Secrétaire général de la SSJB, à l'Plateau 1131, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.

VOLOS INONDE
ATHENES (Reuters) — Au moins 27 personnes ont péri et une vingtaine d'autres manquent à l'appel par suite de l'inondation qui sévit dans la région du Volos, dans la Grèce occidentale. Plus de 60 maisons y ont été domagées et des dommages considérables ont été signalés dans les plantations de coton.

La taxe d'eau
Le comité exécutif a été prié d'étudier l'opportunité de soumettre un projet d'amendement à la charte à l'effet de changer le nom de la taxe de l'eau pour celui de taxe de services publics.

Cette question a soulevé un débat où plusieurs conseillers ont expliqué qu'il est grand temps que le payeur de taxes sache pourquoi il paie une taxe d'eau si élevée. Ce n'est plus une taxe d'eau puisque la consommation d'eau ne sert aucunement de barème au calcul de cette taxe.

Le conseiller Provost s'est objecté cependant à ce que l'appellation nouvelle laisse croire que ce sont les locataires qui paient pour tous les services. Cela pourrait créer une confusion qui tournerait infailliblement à l'encontre des intérêts des locataires.

Des explications
Le chancelier a expliqué que des difficultés internes empêchent son pays de s'acheminer plus rapidement vers la libération des échanges commerciaux que le Canada souhaiterait au plus tôt. Il s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce du Canada en Grande-Bretagne, un organisme récemment fondé par des sociétés canadiennes qui font affaire dans ce pays.

Selon M. Butler, les difficultés économiques de la Grande-Bretagne doivent être considérées pratiquement comme une menace de crise. C'est le président de la Chambre, M. Leslie Sutcliffe, qui l'a présenté. Faisant preuve d'une franchise inusitée devant un invité aussi distingué, M. Sutcliffe a affirmé que la Chambre s'inquiète de ce que les exportations britanniques vers le Canada n'ont pas

dances inflationnaires qui se manifestent en Grande-Bretagne.

Après avoir fait l'éloge du Canada comme le plus ancien des Dominions et après avoir éprouvé des discours de remarques pétillantes au sujet des récents développements, le chancelier a déclaré: "Je crois sincèrement qu'il est temps de mettre un frein à notre commerce."

M. Butler faisait allusion aux mesures restrictives qu'il s'apprête à dévoiler au Parlement britannique, où il doit présenter un budget, qui sera rendu public mercredi prochain, on suppose qu'il cherchera avant tout à combattre les ten-

occupations leurs goûts et leurs moyens. Telle était bien l'attitude de la canadienne-française vis-à-vis la propriété, dans un passé encore tout proche de nous, alors que nos populations étaient sur tout rurales. Peu à peu déracinée de son habitat premier, par les besoins économiques, une bonne partie de notre population s'est transportée dans les villes, où elle a consenti à sacrifier provisoirement un peu ou beaucoup de son espace vital. Le provisoire est cependant devenu permanent pour trop de ces nouveaux ouvriers, sans qualifications suffisantes pour commander de hauts salaires. De là la désespérance de ne pouvoir jamais accéder à une forme de propriété pour un grand nombre. Cependant, d'autres plus fortunés avaient pu acquiescer une propriété en ville. La crise économique prolongée vient ruiner beaucoup d'entre eux, car ils ne pouvaient indéfiniment loger des chômeurs qui ne les payaient pas, réparer les maisons qui se détérioraient et payer les taxes réclamées par les municipalités.

On a vu à conclure que "la propriété ne paie pas"; pourquoi alors s'imposer d'onéreux sacrifices pour y accéder? Mais les logements sont devenus rares, par suite de l'affluence en ville des gens des campagnes et aussi des flots de l'immigration. Devenant rares, les logements sont devenus chers, voire inabordable. Tout avantage considéré, il devient nettement préférable de devenir propriétaire, si on le peut. D'autre part, plus que l'état général et permanent de locaux n'engendrent pas toutes les vertus. Économistes, sociologues, moralistes s'entendent pour restituer à notre peuple son sens initial de la propriété, qui peut contribuer dans une grande mesure à lui rendre le bonheur et la prospérité. Ceux qui désirent suivre cette série de cours pratiques sur l'habitation et qui ne se sont pas encore inscrits peuvent le faire immédiatement en appelant le Secrétaire général de la SSJB, à l'Plateau 1131, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.

Arrangements spéciaux
A bord du navire, des arrangements spéciaux ont été faits pour accommoder les passagers insoumis. Les pourpointiers ont été munies de jeux et de jouets et les gardes-manger débordent de boîtes d'aliments pour bébé et de lait.

Au Conseil du Travail de Mlt
Le Conseil du Travail de Montréal tiendra, ce soir, une importante assemblée. On y parlera de la réunion annuelle du Congrès Canadien du Travail qui s'est tenu récemment à Toronto. Tous les délégués sont donc priés de se rendre à 8 heures, ce soir, en la salle de l'assemblée au 2020 rue Clark.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Arrangements spéciaux
A bord du navire, des arrangements spéciaux ont été faits pour accommoder les passagers insoumis. Les pourpointiers ont été munies de jeux et de jouets et les gardes-manger débordent de boîtes d'aliments pour bébé et de lait.

Au Conseil du Travail de Mlt
Le Conseil du Travail de Montréal tiendra, ce soir, une importante assemblée. On y parlera de la réunion annuelle du Congrès Canadien du Travail qui s'est tenu récemment à Toronto. Tous les délégués sont donc priés de se rendre à 8 heures, ce soir, en la salle de l'assemblée au 2020 rue Clark.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Arrangements spéciaux
A bord du navire, des arrangements spéciaux ont été faits pour accommoder les passagers insoumis. Les pourpointiers ont été munies de jeux et de jouets et les gardes-manger débordent de boîtes d'aliments pour bébé et de lait.

Au Conseil du Travail de Mlt
Le Conseil du Travail de Montréal tiendra, ce soir, une importante assemblée. On y parlera de la réunion annuelle du Congrès Canadien du Travail qui s'est tenu récemment à Toronto. Tous les délégués sont donc priés de se rendre à 8 heures, ce soir, en la salle de l'assemblée au 2020 rue Clark.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

La division des biberons en route vers l'Allemagne

QUEBEC (PC) — La division des couchers et des biberons de la deuxième brigade d'infanterie canadienne a été présentée hier à la traversée de l'Atlantique afin d'aller rejoindre l'unité paternelle. Les femmes et enfants des membres de la brigade se sont embarqués à destination de Rotterdam. De là, ils se rendront à Soest, en Allemagne, où la deuxième brigade canadienne sera stationnée durant les deux prochains années.

Le mouvement des mères affectées et des enfants excités au quai de l'Anse-au-Foulon rappelle l'arrivée des épouses de guerre britanniques à Québec durant la deuxième guerre mondiale.

L'Empress of Australia, noté par l'armée canadienne pour le transport des troupes et de leurs familles, est parti au cours de la soirée et doit arriver à Rotterdam le 29 octobre.

Mouvement unique

Certains porte-parole de l'Armée disent que ce mouvement est unique dans l'histoire canadienne. C'est la première fois que des familles de militaires sont transportées outre-mer en si forts groupes.

Les familles des membres de la brigade d'infanterie, qui est remplacée par la deuxième, ont été transportées outre-mer par petits groupes et par les services ordinaires.

En tout 625 personnes feront la traversée. 245 femmes et 380 enfants. Un autre navire ne transportant que des femmes et enfants et deux navires transportant des soldats et des familles doivent partir de Québec d'ici le milieu de novembre, alors que l'opération de transfert sera terminée.

Familles typiques

Parmi les familles les plus nombreuses faisant le voyage, à bord de l'Empress of Australia, on remarque celles du major Guy d'Artois, du Royal 22e Régiment, et du capitaine W. Gabriel, du Royal Canadian Regiment. Chacun a six enfants.

Mme Gabriel, de London, Ont., a probablement résumé les émotions de la plupart des femmes et enfants en disant: "C'est tout simplement merveilleux." "Mon mari m'a écrit et j'ai déjà choisi des centaines de choses que je veux voir et faire," a-t-elle ajoutée.

Les enfants, dont les jumeaux Jackie et Jimmy, âgés de cinq ans, étaient tout aussi enthousiastes. Ils ne cessent de s'informer auprès de leur mère pour savoir si leur père serait là-bas pour les recevoir.

Alors que ce sera pour Mme Gabriel son premier voyage outre-mer, Mme d'Artois ne manquera pas de revoir des lieux familiers. Durant la deuxième guerre mondiale, elle a combattu avec le maquis français dans son pays natal. Elle émigra plus tard au Canada et la révélation de ses exploits la firent rapidement connaître.

Les familles de la région de Québec commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Arrangements spéciaux
A bord du navire, des arrangements spéciaux ont été faits pour accommoder les passagers insoumis. Les pourpointiers ont été munies de jeux et de jouets et les gardes-manger débordent de boîtes d'aliments pour bébé et de lait.

Au Conseil du Travail de Mlt
Le Conseil du Travail de Montréal tiendra, ce soir, une importante assemblée. On y parlera de la réunion annuelle du Congrès Canadien du Travail qui s'est tenu récemment à Toronto. Tous les délégués sont donc priés de se rendre à 8 heures, ce soir, en la salle de l'assemblée au 2020 rue Clark.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Arrangements spéciaux
A bord du navire, des arrangements spéciaux ont été faits pour accommoder les passagers insoumis. Les pourpointiers ont été munies de jeux et de jouets et les gardes-manger débordent de boîtes d'aliments pour bébé et de lait.

Au Conseil du Travail de Mlt
Le Conseil du Travail de Montréal tiendra, ce soir, une importante assemblée. On y parlera de la réunion annuelle du Congrès Canadien du Travail qui s'est tenu récemment à Toronto. Tous les délégués sont donc priés de se rendre à 8 heures, ce soir, en la salle de l'assemblée au 2020 rue Clark.

Les familles de la région de Québec
commenceront à s'embarquer un peu après une heure de l'après-midi. Quelques heures plus tard, un train spécial de 18 wagons part de Calgary et s'est arrêté à divers endroits en cours de route, arrivait à l'Anse-au-Foulon avec 300 autres femmes et enfants.

A la gare maritime, des représentants de l'Armée du Salut et de la Croix-Rouge avaient installé des stands et distribué du café et des biscuits.

Les familles de militaires jouiront des mêmes privilèges que les passagers ordinaires à bord du navire. On présentera des films et les bars seront ouverts. Un tiers du pont-promenade a été aménagé comme "terrain de jeu".

En général, les épouses des officiers voyageront en première classe et les autres femmes, en classe touristique. Toutefois, quand le nombre d'enfants d'une famille requerra plus d'espace, on ne fera pas de distinction.

Premier contingent
Ces femmes et enfants forment les familles du premier contingent.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Régiment, le Royal Canadian Regiment, la 4e ambulance de campagne du corps médical de l'armée canadienne et le corps de génie.

On procède ainsi afin de donner aux soldats le temps de trouver des logis pour leurs familles, ont expliqué les officiers de l'Armée. Les principales unités représentées dans le voyage sont le régiment d'infanterie Princess Patricia, le Royal 22e Rég

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : ÉDITION QUOTIDIENNE (un an : Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$16.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, \$10.00; États-Unis et Union postale, \$10.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 20 OCTOBRE 1955

La crise de l'habitation ne se résoudra pas toute seule

La commission conjointe chargée de mettre au point le plan Dozois, où siègent des représentants de la ville et de la société centrale d'hypothèque et de logement, doit tenir sa deuxième réunion demain et compte terminer ses études préliminaires en décembre. S'il est heureux que ce projet paraisse enfin en bonne voie, cette satisfaction est tempérée par des retards injustifiés. Il y aura trois ans bientôt que fut formé le premier comité conjoint de la ville et des délégués de cinquante-cinq associations montréalaises pour lancer une offensive contre les taudis et promouvoir la construction de logements à loyers modiques.

Ce comité a mis vingt mois à préparer le rapport Dozois, et la nouvelle commission conjointe n'a été constituée que plus d'un an après la présentation du rapport au Comité exécutif. Lorsque le Conseil municipal a approuvé ce projet en principe au mois de juin dernier, l'accord était fait sur la nécessité d'apporter des changements au programme de reconstruction du quartier. Toutefois, la diminution du nombre des logements et de la hauteur des édifices prévus n'obligeait pas à tout ajourner jusqu'au printemps prochain.

La nouvelle commission ne changera vraisemblablement rien à la partie démolition. La phase initiale, qui comporte la fermeture des maisons de chambres et la démolition d'un premier secteur, en logeant provisoirement dans la zone les familles déplacées, aurait pu être entreprise dès l'été dernier. Le programme modifié aurait pu être lancé pour de bon au printemps. C'est un retard inutile qui ajourne d'autant la réhabilitation de ce quartier de taudis.

Ce n'est pas la seule ombre au tableau. L'arrêté ministériel du cabinet provincial autorisant la ville à négocier avec Ottawa, semble se limiter à la zone du plan Dozois. Ce quartier est surpeuplé, sa reconstruction se soldera par une diminution du nombre des logements. L'assainissement de cette zone risque donc d'aggraver la condition des quartiers voisins. Il faudrait construire au moins autant de logements neufs à loyers modiques, dont une partie notable dans un autre quartier de la ville où il y a plus d'espace. C'est un aspect que la commission conjointe devrait étudier sans retard, afin de solliciter au besoin des pouvoirs additionnels pour préparer cette partie complémentaire et indispensable du programme.

Le comité conjoint formé en novembre 1952 a mis tellement de temps à préparer le plan Dozois qu'il a oublié la seconde partie de sa mission qui n'était pas moins importante que la première. En plus de la réhabilitation des quartiers de taudis, ce groupe devait promouvoir la construction de logements à loyers modiques afin d'atténuer la crise de l'habitation. L'on n'a rien fait dans ce sens.

C'est pourtant un problème aigu et urgent depuis des années, et qui s'aggrave avec chaque augmentation du coût de la construction. En 1948, les prêts de la Société centrale d'hypothèque et de logement allaient dans une proportion de 72 p. 100 à des familles dont le revenu annuel était de \$3,500 ou moins; en 1954, la proportion tombe à 4 p. 100 pour cette catégorie de revenu. Prenons un groupe encore plus

modeste; en 1948, 1,149 familles qui ont obtenu des prêts de la Société, gagnaient \$2,100 ou moins; en 1949, le nombre tombait à 436; en 1950, 195; 1952, 9; 1953, 6; 1954, 4. Et durant le premier trimestre de 1955 (dernières statistiques disponibles), pas une seule.

Le nombre des nouvelles constructions demeure élevé, et l'on en tire de rassurantes considérations. Mais les emprunteurs se recrutent dans des groupes de revenus plus élevés d'une année à l'autre. En 1948, le revenu moyen des emprunteurs était de \$3,128, et le coût de la maison était de \$7,955; le paiement initial moyen était de \$2,479, et le prêt, de \$5,476. Aujourd'hui, le revenu moyen de l'emprunteur est de \$5,453; la maison coûte \$12,665; mais le paiement initial a diminué à \$2,425, le prêt est de \$10,240.

Seuls les gens qui ont des revenus relativement élevés peuvent maintenant assumer des emprunts de la Société avec des chances raisonnables de tenir le coup. On a cité à ce sujet des cas éloquentes. Un chef de famille achète une maison à \$13,500 et une banque lui prête \$9,840; au taux de 5.25% ses paiements mensuels sont de \$66 pendant vingt ans; les 240 mensualités représentent donc \$15,840; il aura donc payé en tout \$19,500. Un autre achète une maison un peu moins coûteuse: \$12,600; mais comme il a moins d'argent comptant, l'emprunt est de \$10,500; les remboursements sont de \$62 par mois pendant vingt-cinq ans; avec les 300 mensualités formant \$18,600, la maison coûtera \$20,700.

Les trois quarts des familles montréalaises ne peuvent pas assumer de pareilles charges. Si l'on veut éviter que les logements soient surpeuplés, notamment par le nombre des jeunes ménages en chambres; et que cette surhabitation étende rapidement les zones de taudis, il faut procurer aux familles à revenus modestes des logements à la portée de leur bourse. La formule coopérative peut faire beaucoup en ce sens. La nouvelle *Coopérative d'habitation de Montréal* affirme pouvoir construire la maison unifamiliale pour \$7,000, payable par des versements mensuels de \$48 pendant vingt ans, avec une mise de fonds modique et la ristourne d'intérêt de la loi provinciale.

La ville doit aider dans toute la mesure possible les divers groupements coopératifs qui ont besoin de terrains convenables pour réaliser leurs projets. Le comité exécutif devrait placer une partie du domaine de Saint-Sulpice à la disposition de ces coopératives, et cela au prix coûtant. Cela n'empêcherait pas le service d'urbanisme d'imposer un plan d'aménagement convenable en réservant les terrains nécessaires pour les églises, écoles et parcs. L'intérêt que suscite ce mouvement, les demandes d'adhésion qui affluent prouvent que cette formule répond à un besoin. Pourquoi tergiverser? La preuve est faite, péremptoire, que la crise de l'habitation à Montréal ne se résoudra pas toute seule. Il faut promouvoir un vaste mouvement coopératif et recourir en plus aux subsides à l'habitation pour loger convenablement les familles les moins fortunées; et cela en plus de l'assainissement de nos quartiers lépreux.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Du banditisme

COMMERCE-MONTREAL, — organe officiel de la Chambre de commerce de Montréal, — invite les gens à lui signaler les cas les plus révoltants dont ils ont connaissance dans l'administration de la loi des véhicules-automobiles.

Ce périodique parle de "banditisme" dans certaines municipalités. Les automobilistes se font littéralement rançonner par la police, au profit de la caisse municipale.

Des abus ont été dénoncés plus d'une fois. Ils ont commencé quand le gouvernement provincial, pour faire plaisir aux municipalités, a amendé sa loi pour leur permettre de conserver les amendes imposées à la suite de violations des lois de la circulation. Immédiatement après la sanction de la loi amendée, des municipalités ont établi une surveillance tellement étroite, — dans tous les sens, — que cela devenait à plus ou moins que de l'exploitation. Certaines municipalités ont posté des policiers aux endroits les plus discrets, les plus cachés à l'œil de l'automobiliste. Ils avaient mission d'intervenir à la moindre offense.

Des centaines de touristes, peu familiers avec nos lois et peu désireux de se trainer devant nos tribunaux, ont dû payer des sommes rondelettes pour des offenses commises dans des municipalités dont les noms ont été maintes fois publiés dans les journaux.

A certains endroits c'est devenu un commerce, fort intéressant pour les finances municipales.

Le gouvernement est intervenu une fois ou deux. Il a averti les conseils municipaux que s'ils ne s'amendaient pas il serait forcé de leur retirer le privilège de garder les amendes. Nous avions cru que ces avertissements avaient suffi. Effectivement ils ont eu un effet salutaire à plus d'un endroit. Mais il semble y avoir encore de nombreuses exceptions puisque la Chambre de Commerce, qui n'abuse pas de ces procédés, croit devoir parler de "banditisme" et inviter le public à grossir l'impressionnant dossier qu'elle a bâti sur le sujet.

Nos lecteurs feraient bien de donner suite à l'invitation de la Chambre.

Est-ce bien le bon moyen?

Le gouvernement de Québec a évidemment voulu aider les municipalités en leur accordant l'ex-

clusivité des amendes. Et personne ne prétendra qu'elles n'avaient pas besoin de cette assistance.

Mais a-t-il été sage de recourir à ce moyen? N'était-ce pas de toute évidence ouvrir la porte aux abus, surtout dans des municipalités dont les finances, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, sont mal en point?

Les représentants des conseils municipaux n'ont jamais, que je sache, demandé que ces amendes leur soient versées. Ce qu'ils désiraient c'était qu'on leur donne une portion de la taxe sur la gasoline. Cela paraissait logique. La gasoline vendue aux automobilistes n'est utile que s'il y a des routes. Or une grande proportion de ces routes sont situées dans des villes et villages, qui doivent, règle générale, payer pour les construire. Il semblait donc normal qu'ils puissent, eux aussi, dans la caisse de la taxe sur l'essence. Le gouvernement a dû juger que le précédent serait dangereux et qu'accorder un ponce aux municipalités c'était les inviter à demander un pied. Et il a préféré qu'elles se bâtissent elles-mêmes des revenus, aux dépens de l'automobiliste.

Cela est en train de devenir une nouvelle taxe, qui s'ajoutera aux autres: permis de conduire, permis pour l'automobile, taxe de vente sur l'achat de la voiture, taxe sur la gasoline. A cela il

faudrait maintenant ajouter la rançon qu'imposent certaines municipalités.

Le gouvernement a raison de combattre ces abus. Mais il doit savoir que sa loi les contenait en germe.

"Automation"

(De notre correspondant particulier Yvan Philip)

Il y a quelques jours, 350 directeurs d'entreprises assistaient à une conférence organisée sous les auspices de l'American Management Association. Les représentants de 4 sociétés leur communiquaient les résultats des techniques automatiques de protection qu'ils ont mises en application. Leur sujet tenait en un mot: "Automation".

A la mi-octobre, une sous-commission économique du Congrès se prépare à entendre les témoignages de personnalités éminentes du monde de l'industrie, des sciences et du travail. L'objectif de l'enquête est d'étudier les conséquences futures des progrès de la technique sur la structure économique et sociale du pays.

Le mot lui-même est relativement vieux: il date de 1948 et fut utilisé d'abord par un directeur des usines Ford. C'était au moment où l'on préparait la nouvelle ligne d'assemblage et de montage pour les modèles de l'année suivante. Les presses étaient en place, les machines-outils également. Devant ces instruments complexes, travailleurs diligents et infatigables, la direction méditait: comment perfectionner le chargement et le déchargement mécaniques des pièces qui passeraient d'une de ces machines à l'autre? C'est alors qu'on entendit la phrase: "Ce qu'il nous faut, c'est plus d'automation".

Ce néologisme a fait fortune: économistes, industriels, syndicalistes s'en sont emparés, l'accablant de critiques et de louanges. Pour les uns, le processus automatique de diverses phases de la production marque l'avènement d'une deuxième révolution industrielle. Pour les autres, il évoque le cauchemar magistral symbolisé par le Charlot des "Temps Modernes". Une définition objective n'est guère aisée.

Qu'est-ce que l'"automation"?

Une étude détaillée de ce nouveau système, publiée par la revue "Business Week", tourne la difficulté en se basant sur ses caractéristiques essentielles, au nombre de trois. Premièrement, elles n'ont rien de bien sensationnel, mais leur intégration, leur mise en oeuvre simultanée implique une transformation du processus industriel.

1) La main-d'oeuvre humaine est de plus en plus éliminée de la production proprement dite. Par là, il faut entendre que le rôle de l'ouvrier disparaît: rares sont ceux qui manipulent des outils ou qui travaillent aux machines; plus rares encore ceux qui touchent, d'un contact tactile, le produit en cours de fabrication! Nous sommes aux antipodes de l'artisanat. Le matériel humain est représenté par les servants des monstres mécaniques qui, eux, contrôlent les machines, les vendeurs et distributeurs des produits finis, par les ingénieurs et les administrateurs.

2) La marche harmonieuse du processus mécanique de production est assurée automatiquement. Le complexe de machines et de contrôles a été conçu de façon à pouvoir s'ajuster automatiquement. Un parallèle peut être établi avec le corps humain, dont les mouvements les plus simples (le lancement du ballon, par exemple) déterminent tout un jeu de compensations d'attitudes et de muscles pour arriver au meilleur résultat. Il suffit de penser, dans le domaine industriel, aux contrôles de navigation sur les avions ou sur les engins guidés.

3) Le produit lui-même est conçu spécialement pour la production automatique. Sans doute, certains facteurs esthétiques sont sacrifiés à l'efficacité, à une production plus rapide, entraînant un prix unitaire inférieur. Le produit comportera des pièces moins nombreuses mais plus complexes. Mais pour en retirer le maximum de profit, il aura fallu repenser le produit en question en fonction des possibilités d'une production mécanisée au maximum au lieu de garder les grandes lignes du produit antérieur et de mécaniser partiellement telle ou telle phase de sa fabrication.

Les applications actuelles

En vertu de ces caractéristiques, l'"automation" est particulièrement indiquée dans les domaines suivants: processus de fabrication continue (les liquides s'y prêtent particulièrement à l'ajustage automatique, les solides sont utilisés à l'état fluide: charbon pulvérisé, sable, etc.; fondrières); usinage multiple (dont l'exemple classique demeure la chaîne de mécanisme automobile, mais qu'on retrouve maintenant dans l'industrie métallurgique, dans celle de l'emballage); contrôle numérique (permettant à une machine de produire une variété de produits par réglage électronique; d'un mécanisme agissant sous l'impulsion de cartes perforées ou de bandes magnétiques transmises à la machine par les instructions nécessaires); les machines géantes, véritables "cerveaux" calculateurs utilisés en comptabilité, en statistiques.

Dans certains cas, par exemple l'emballage, il est difficile d'établir le point où commence l'"automation" et où finit la mécanisation. La limite paraît indiquée par le nombre d'opérations des machines. Quand elles s'acquittent de quelques tâches sans intervention humaine, le terme de mécanisation convient;

faudrait maintenant ajouter la rançon qu'imposent certaines municipalités.

Le gouvernement a raison de combattre ces abus. Mais il doit savoir que sa loi les contenait en germe.

Pierre L.

Délimitations de frontières

L'Ontario et le Manitoba viennent de terminer la délimitation de leur frontière commune. L'opération, à ce qu'on nous rapporte, aurait exigé 74 ans et 43 lois et arrêtés ministériels des divers gouvernements intéressés. Il s'agit d'ailleurs d'une frontière respectable puisqu'elle s'étend sur une distance de 608 milles des États-Unis jusqu'à la baie d'Hudson.

La loi fédérale votée en 1881 disait simplement que la frontière du Manitoba suivait les extrémités occidentales du territoire ontarien. Personne ne savait cependant exactement où pouvait passer la ligne ainsi définie. Le premier arpentage ne fut exécuté que 16 ans plus tard et ne délimita la frontière que sur une longueur de 58 milles.

Les arpentages et les ententes ne se succédèrent ensuite

qu'à intervalles irréguliers. Il semble que les deux gouvernements ne se souciaient pas de consacrer des crédits à ces travaux aussi longtemps que les mouvements de population et les découvertes ne l'exigeraient pas impérieusement.

Ce n'est qu'en 1948 que le dernier arpentage fut terminé et en 1950 que les bornes de ciment furent installées le long de la frontière. Incidemment, l'arpentage n'a déplacé la frontière que de 16 pieds du côté ontarien de la ligne définie dans la loi de 1912.

Les dernières formalités viennent d'être remplies et la frontière entre l'Ontario et le Manitoba est maintenant délimitée.

Il reste au moins une autre frontière importante à délimiter au Canada. C'est celle qui doit séparer le territoire de Terre-Neuve du Labrador dans le

Nord. C'est le comité judiciaire du Conseil privé qui a déterminé dans un jugement resté célèbre le territoire du Labrador terre-neuvien. Il a décidé que le Labrador ne se limitait pas à une étroite bande le long de la côte comme on le croyait jusqu'alors, mais qu'il embrassait le bassin de toutes les rivières qui se jetaient dans l'Atlantique. Il ne délimitait cependant pas cette frontière de façon précise.

Le jugement remonte à 1927 et les gouvernements de Québec et de Terre-Neuve n'ont pas encore entrepris de délimiter leur frontière commune. Les découvertes minières ont beau se succéder, les prospecteurs ont beau s'engager de plus en plus avant vers le Nord, les gouvernements ne bougent pas.

ARGUS

En Proche-Orient

La course aux armements

par Edouard SABLIER

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

Les livraisons d'armes aux pays du Proche-Orient continuent à poser pour les chancelleries occidentales d'inquiétants problèmes. Après les fournitures tchèques, le colonel Abdel Nasser annonce qu'il compte recevoir des Mig soviétiques. Le voyage précité de M. Allen au Caire n'a fait que renforcer l'assurance des dirigeants égyptiens désormais convaincus qu'en adoptant une terminologie "neutraliste" on devient à coup sûr l'objet des faveurs des deux camps.

L'exemple semble avoir frappé les autres pays arabes, qui inclinent à imiter l'Égypte. L'Irak même, qui au sein du pacte de Bagdad est assuré de recevoir un armement plus que suffisant d'avoir pris parti tout de suite: le président de la Chambre irakienne vient d'affirmer que son pays devrait à son tour accepter des offres des deux côtés.

On comprend qu'Israël s'inquiète de ces remous. Gont le résultat théorique doit être l'accroissement de la puissance de feu des adversaires qui l'entourent. D'où les démarches que multiplient les dirigeants de Tel-Aviv pour obtenir des garanties un peu partout. A quelques jours de la conférence de Genève, une véritable guerre froide s'installe en Proche-Orient.

Jusqu'ici la fragile équilibre de la région reposait sur la déclaration anglo-franco-américaine de 1950. Les trois pays s'étaient engagés à maintenir le statu quo territorial et l'équilibre des forces entre les pays du Proche-Orient. Les signataires ne précisèrent jamais par quels moyens ils entendaient imposer leurs vues, mais un dosage assez précis de l'armement livré aux Arabes et aux Juifs permit pendant plusieurs années de contrôler l'équilibre souhaité.

Cette frêle construction devait être bientôt menacée. Pour éviter l'intégration militaire des pays arabes, les États-Unis purent être prêts à sacrifier Israël. Celui-ci, en retour, put à bon droit se demander s'il ne convenait pas de prendre les devants en évitant par une action préventive d'être distancé par le surarmement des pays arabes.

C'est surtout le pacte turco-irakien qui acheva de miner l'équilibre instauré par l'Occident. En Proche-Orient, l'Irak commença à recevoir un abondant matériel militaire. Dernièrement les autorités américaines précisèrent que depuis le 1er septembre 1954 les cargaisons complètes des dix-huit navires avaient été livrées à Bagdad. Le pacte turco-irakien avait donc pour premier résultat d'accroître sans limite le potentiel militaire d'un pays qui est l'adversaire d'autant plus acharné d'Israël qu'il en est territorialement éloigné et qu'il n'a pas signé les accords d'armistice.

Mais le pacte devait avoir des conséquences encore plus redoutables. Les dirigeants hachémites de Bagdad n'ont jamais caché leurs intentions de procéder à la première occasion à l'annexion de la Syrie voisine. Ces visées, encouragées par les appuis nouveaux dont bénéficiait l'Irak, devaient avoir pour effet de provoquer l'inquiétude non seulement de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite traditionnellement hostiles à l'impérialisme hachémite, mais aussi de tous ceux qui en Occident souhaitaient sans arrière-pensée le maintien du statu quo territorial, c'est-à-dire au premier chef la France.

Malgré toutes les vicissitudes qui auraient pu les diviser par ailleurs, un rapprochement se produisit entre les points de vue des pays qu'inquiète le pacte de tations spirituelles" depuis 1945, et elle n'en sortira pas sans "infliger du mal" à ses voisins.

Mais c'est l'unification inévitable que le pasteur Niemöller croit déjà entrevoir sous la forme la plus menaçante. Lorsque l'Est et l'Ouest seront réarmés, il faudrait s'attendre d'après lui à une "révolution interne" déclenchée par les militaires, et sans que personne ose intervenir car "l'intervention serait le signal de la troisième guerre mondiale". Aucun pacte de sécurité, dit-il, "ne saurait exclure ce péril d'une révolution allemande pour l'unification", et grâce au réarmement l'Allemagne risquerait de revenir bientôt à 1932 avec "un peuple, un Reich, un Führer".

(Suite à la page 12)

Conférence à l'Université

Les humanismes contemporains

Postérité de Kierkegaard — Ampleur du thème de l'historicité — Idée centrale de la philosophie actuelle: l'engagement et l'action.

La postérité de Kierkegaard n'a pas manqué de s'engager dans l'existentialisme, chaque penseur prenant cependant une orientation particulière. On sent aussi un essai de dialogue entre les courants actuels de la pensée. Une prise de conscience de l'individu agissant conduit au thème du "projet". Sous des formes diverses élaborées par Bergson, les surréalistes et bien d'autres, ont tenté de dévaloriser les fausses structures et de redonner à l'homme sa transcendance. Le monde actuel de la pensée se passionne pour le problème de l'engagement.

Voilà les conclusions générales qui se dégagent de la dixième et dernière conférence de M. Maurice de Gandillac, professeur à la Sorbonne, donnée mardi soir à l'Université de Montréal.

Avec Hegel se consume la rupture avec la théodicée traditionnelle, mais non pas avec la foi. En face du communisme et de l'existentialisme athée, résiste le chrétien, même s'il a rompu avec la scolastique.

Tous ces penseurs ont d'ailleurs cherché leurs points de ressemblance, et certains disent que c'est l'histoire. De cette tentative sort un essai de dialogue. Jacques Maritain lui-même entre en contact avec des humanistes du 18e siècle et des marxistes modernes.

Thème de l'historicité

Ce thème de l'historicité appartient sans doute à l'humanisme moderne et récent, mais remonte déjà au moyen âge. La notion médiévale d'histoire n'a pas il est vrai toutes ses dimensions, mais le Christianisme imposait la rupture avec la notion cyclique des Anciens.

Mais cette historicité, essentielle chez Hegel et Marx, pouvons-nous dire qu'elle appartient à l'existentialisme? Kierkegaard reprochait à Hegel de croire que les choses finissent par s'arranger de toute façon. Car pour Kierkegaard, l'essentiel est la reconnaissance de l'individu dans sa singularité.

Cette notion de singularité, qu'il ne faut pas confondre avec l'"homo singularis" romain, n'est pas un culte de la personne, mais une prise de conscience.

Et elle est inséparable du rapport entre un humain et une personne transcendante, rapport qui n'est pas un dialogue mais une rencontre. Il n'est pas question de mysticisme (illusion dangereuse sur la nature pécheresse), même s'il s'y présente un caractère commun qui est une certaine forme de l'intemporalité.

C'est tout-à-coup et par un saut qualitatif qu'apparaît l'état d'union. C'est un défi au temps qui passe et le chevalier de la foi est contemporain de Job et d'Abraham, comme la goutte de sang l'est de Pascal.

Cet aspect est un refus partiel de l'historicité. S'il a un vif sentiment du lien entre Adam et les hommes, c'est en insistant sur leur contemporanéité spirituelle. De même chaque moment de notre vie doit s'incorporer à l'acte intemporel du Christ rédempteur.

A côté de ce thème antihistorique, on peut trouver dans l'œuvre de Kierkegaard et de ses successeurs des éléments qui vont dans le sens de l'historicité. Le thème de l'engagement, commun à Sartre, Heidegger et Mounier en est un exemple. Ce dernier refuse de couper l'individu de la solidarité temporelle de l'homme avec les hommes.

Le thème du projet

Ce mot projet, qui semble caractériser beaucoup de pensées actuelles, signifie que l'homme n'est pas seulement jeté dans le monde, mais qu'il y assume sa propre situation en se projetant au devant de lui-même. L'aspect temporel de la condition humaine ne prend de sens que chez celui qui cherche à se dépasser, non pas pour devenir un surhomme (Nietzsche), mais pour se confier une essence et donner à son être une signification.

Les thèmes de structure et de situation prennent aussi une importance considérable dans la pensée moderne. Il y a encore peu de temps la structure paraissait une notion scolastique, donc

faute de travailler. Deux efforts s'imposent.

Bergson

A la suite de Blondel, champion de l'engagement et de l'achèvement de nous-mêmes dans le Christ, Bergson a connu un succès éclatant que l'on peut même qualifier de mondial.

Il découvre d'abord que les descriptions abstraites des savants et des philosophes valent pour un monde qui pourrait être tout différent de celui dans lequel nous vivons. Pour remédier à ce manque de réalisme, il a orchestré des thèmes anciens, contre la qualité restaurant la quantité, contre le conçu le vécu, et contre l'abstrait le concret. En face de l'idéalisme, il a contribué à retrouver la pensée aristotélicienne qui lie l'esprit au corps.

Au terme de son évolution, Bergson conçoit un élan vital qui est lutte contre la pesanteur, et décrit une forme supérieure de cet élan vital dans une expérience mystique. Ce spiritualisme nous semble peut-être des vieilleries démontrant que Bergson n'aurait pas saisi le caractère dramatique de l'existence humaine. Depuis ce philosophe la notion d'activité spirituelle a retrouvé sa valeur, grâce à une conception plus souple de la raison qui a cessé d'être considérée comme un cadre rigide de catégories.

Le surréalisme

Le surréalisme est une expérience préparée dès avant 1914. Il prend sa source lointaine dans le mythe de Rimbaud et dans la vogue de la psychanalyse au temps de Freud. Il joue dans les zones mystérieuses du rêve et du mystère. On l'a défini: "la recherche du sacré sous la forme du sacrilège", mais il serait plus juste de dire "sous la forme de l'insolite". Cet effort insolite est contestable mais sincère pour retrouver une profondeur et un au-delà.

Le surréalisme s'apparente au romantisme par sa manie du défi et du renversement sacrilège. Il entre en campagne contre l'"esprit de sérieux", croyance naïve que tout est écrit d'avance et préfabriqué.

Les surréalistes rejoignent l'élément cosmique de liaison de l'homme avec le monde tout entier. Mais c'est Claudel qui lui a donné son sens pleinement communautaire. Les puissances actuelles sont liées par une communauté de techniques et de modes de production. Tous les hommes d'aujourd'hui sont solidaires.

La pensée actuelle se butte à d'énormes difficultés symbolisées par le fait que les esprits les plus vigoureux se sont séparés dans le problème de l'heure, celui de l'action. Mais tous sont d'accord qu'il doit primer.

On est saturé de ces discussions, réunions et hypothèses. On veut l'engagement, en face duquel il est vrai on est pris d'une espèce de tremblement. Le problème est celui de la distance infinie entre la pensée et l'action. Il ne faut donc pas être surpris, malgré tous leurs efforts, les philosophes se retrouvent divisés.

Orientation

M. de Gandillac a terminé cette série de conférences sur "l'humanisme à travers les âges" en suggérant la voie dans laquelle il

"Une terre pour la classe ouvrière"

(Le conseiller J.H. Lanciault)
Les Cooperatives d'Habitation de la métropole se verront-elles céder le domaine St-Sulpice bientôt? Le conseiller municipal, M. J.H. Lanciault, a dit, au cours d'une récente assemblée du comité d'habitation de la Famille, que "depuis la présentation d'une motion à ce sujet à l'hôtel de ville il s'est créé un mouvement essayant de bloquer ce projet."

Le conseiller Lanciault était l'auteur de cette motion. Selon lui, le domaine St-Sulpice est une belle terre "qui conviendrait à la classe ouvrière. Ce domaine, acheté par la ville au montant de \$1,500,000, ne doit pas être vendu à l'enchère mais bien au prix coûtant aux coopératives d'habitation."

"Je n'ai pas à m'attribuer le mérite de cette motion, votre idée

d'en faire un domaine d'habitation avait déjà fait son chemin; il s'est créé un mouvement coopératif et je crois que La Famille a contribué pour une large part par ce qu'elle a déjà fait, en tenant de nombreuses assemblées à travers la ville à répandre l'idée auprès des conseillers."

"D'ici à ce que la motion se réalise, a-t-il ajouté, il y aura beaucoup de difficulté à résoudre, il y aura de l'opposition, mais soyez convaincus que je me ferai un devoir de suivre le programme que je me suis tracé: celui d'aider la classe ouvrière afin qu'un jour l'on ne m'accuse pas d'avoir été élu sous de fausses représentations."

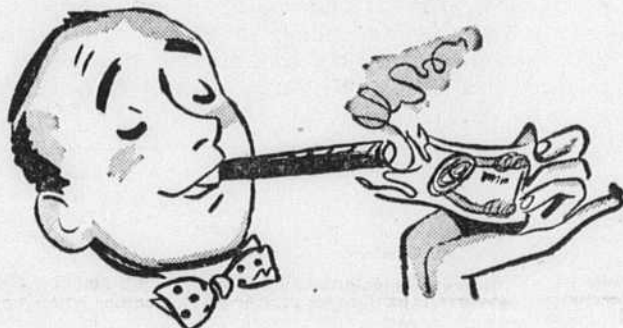
Au cours de cette réunion, le président du comité d'habitation, M. C. Richard, et le conseiller R.P. Brissette, ont également moral du comité d'habitation, le adressé la parole: le premier, pour rappeler les démarches faites pour obtenir le domaine St-Sulpice, l'autre pour souligner l'aspect moral du problème d'habitation. "Il faut, a-t-il dit, des logements sains pour favoriser l'union entre les membres de la famille."



Voici les principales personnalités qui ont assisté au récent congrès de la Société de Pédagogie tenu à Montréal. On remarque, assis de g. à d. M. Jean-Marie Mathieu, conférencier, M. Roger Henault, président, Mgr Irénée Lussier, P.D., président d'honneur, M. Roland Vinette, conférencier, le Fr. Bernard Plouffe, C.S.V., secrétaire, Debout, de g. à d. les directeurs: M. Léonidas Piédalue, le Fr. Damase, F.I.C., Mlle Simone Gignac (trésorière), M. Edouard Ducharme, M. l'abbé Raymond Dion, Mlle Justine Barrette (vice-présidente), M. Cléophas Gagnon et le Fr. Hector-André.

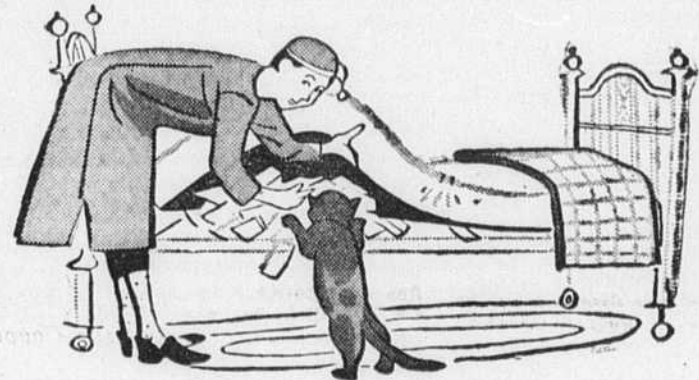
Ce qu'on peut faire avec de l'argent

Allumer ses cigares?



Mieux vaut utiliser des allumettes.

Le cacher sous le matelas?



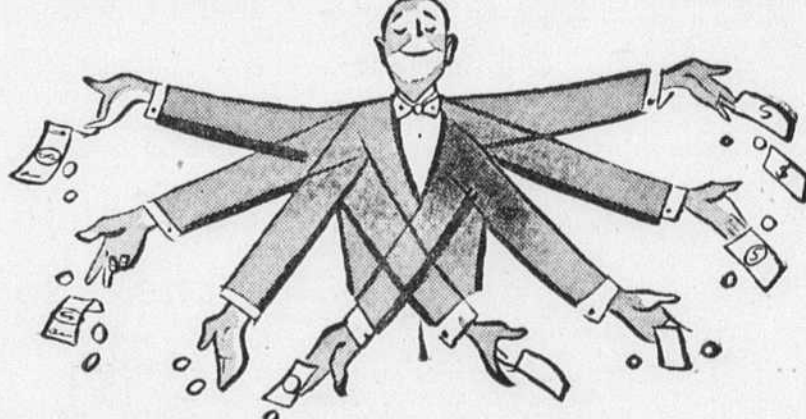
C'est inconfortable pendant le sommeil.

Le dissimuler dans quelque vieux pot?



Quelque curieux pourrait le découvrir.

Le dépenser à pleines mains?



C'est risquer d'être pris au dépourvu.

Mieux vaut s'en servir pour acheter des Obligations d'Épargne du Canada

Acheter des Obligations d'Épargne au comptant et par versements, voilà ce qu'on peut faire de mieux avec de l'argent. Les OEC sont enregistrées, ce qui constitue la meilleure protection en cas de destruction ou de vol. Elles permettent la réalisation

des projets les plus divers. Elles sont tout indiquées pour parer à l'imprévu et pour saisir l'occasion qui ne se présente qu'une fois dans la vie. Plus d'un million de Canadiens préfèrent employer leur argent à l'achat d'Obligations d'Épargne du Canada.



Achetez des Obligations d'Épargne de votre banque, de votre courtier de placement, d'une société de fiducie ou de prêts.

Petites annonces du "Devoir"

Bureau à louer

Suite de quatre bureaux ou séparément, moderne, 4e étage, ascenseur, angle Saint-Gabriel et Notre-Dame, 41 est, Notre-Dame. PL 2578. 21-10-55

CHAMBRE A LOUER

A Côte-des-Neiges, boudoir meublé, pour une ou deux personnes, lavabo, RE 3-1649. 21-10-55

DEMANDE D'EMPLOI

20 ans d'expérience dans commerce détail épicerie, intéressé chez grossiste. Ecrire à Case 101 Le Devoir. 24-10-55.

CONTRACTEUR

Contracteur de tout genre, plâtrier, peintre, réparations, ouvrier, service rapide. M. H. Laberge, WI 2625. 27-10-55.

DIVERS

Investigations confidentielles de tous genres. Spécialités: fraude, surveillance, et autres problèmes. Pour renseignements: RE 3-8689. J.N.O.

Ecole de métier

En APPRENEZ A CONDUIRE les quelques leçons, causeries et films. Auto double conduite. Plus de 25 ans au service du public. Allons chercher gratuitement. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. J.N.O. Plateau 4803

PENSION POUR PERSONNES AGEES

Situé sur le bord du fleuve St-Laurent, 11 milles de Montréal, sous la gerance d'une garde-malade, 102 Ste-Anne, tél. 25. Varennes. 22-10-55.

Transport-Camionnage

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE 5766. J.N.O. T-3569, Montréal.

T A R I F

Annonces classifiées "Le Devoir" - BELAIR 3361 434 Notre-Dame est (Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de 48c pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 6 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5c.

GROS CARACTÈRES—Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes. Naissances, services, services universitaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot; minimum \$1.00.

LA FEMME au foyer et dans le monde

Gastronomie aérienne

Coup d'oeil sur l'actualité gastronomique de l'air

La gastronomie aérienne a des exigences et des particularités qui posent parfois des problèmes aux services du Commissariat d'Air France à Orly. Voici quelques-unes des dernières "astuces" qu'on a trouvées pour les résoudre:

Chaud l'Epicurien

L'"Epicurien" d'Air France, service gastronomique sur Londres, mérite encore mieux son nom de puis quelques semaines: en effet, il vient d'inaugurer le service des repas chauds. Servir à 46 passagers, en moins d'une heure, un repas gastronomique chaud, c'est un exploit; mais la "Brigade du Chaud" a trouvé une méthode pour faciliter le service: elle met à bord des contenants spéciaux qui renferment autant de recipients individuels qu'il y a de passagers.

Ainsi le service est simplifié et les plats arrivent très chauds. Devant le succès que rencontre cette innovation auprès des habitués de l'"Epicurien", le Service Hôtellerie projette de généraliser les repas chauds sur les lignes européennes et celles d'Afrique du Nord.

Le "Chef du Chaud" M. Chémery, a déjà sélectionné quelques-uns des plats qui seront servis, parmi lesquels: le Suprême de volaille, sauté au champagne, le Grenadin de veau Ziegler, le Chicken-pie, l'Escalope de veau Valée d'Auge, et pour le vendredi, le Turbot à la crème au gratin...

Repas Rituels de Rigueur

Sur toutes les lignes qui desservent les territoires musulmans, on s'interdit de servir de la charcuterie et de la viande de porc aux passagers musulmans.

On ne peut pas pour autant supprimer la charcuterie au menu de la majorité des passagers: les viandes et les volailles de très bonne qualité étant rares en Afrique du Nord, la charcuterie et le jambon sont utiles à la composition des menus. Solution: les représentants d'Air France, en territoires musulmans ont établi un pourcentage général des passagers islamiques sur ces lignes — qui varie de 5 à 10% — et on met à bord de chaque appareil, le nombre correspondant de repas sans charcuterie.

A bord des appareils qui ont effectué récemment des voyages spéciaux à destination de Djeddah (La Mecque) pour amener les pèlerins africains musulmans aux lieux saints de l'Islam, des stewards musulmans ont été spécialement affectés et les repas rituels ont été servis.

Caprices des bons vins

Les bons vins ont leurs caprices, ils ne se comportent pas tous de la même façon en altitude; on a remarqué que les vins plus alcoolisés résistent mieux aux différences de température et de pression que les vins légers et que les vins rouges sont plus solides que les vins blancs. Certains crus très renommés et très appréciés au sol se sont même révélés trop fragiles en vol et ont dû être abandonnés. L'altitude fait vieillir les vins rapidement et les vins vieux "se cassent" assez facilement: c'est pourquoi on met à bord, les vins des meilleures années récentes (actuellement 1949).

Dernièrement, pour éprouver sa "solidité" le service hôtelier d'Air France a fait faire le tour du monde à du vin de Jurançon réputé très délicat. A son retour, il a été soumis au verdict d'un dégustateur professionnel: celui-ci a déclaré que le voyage l'avait bonifié en le vieillissant...

Lisez et faites lire "Le Devoir"

EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

ORIENTATION

Scolaire et Professionnelle
Difficultés d'adaptation • Timidité • Complexe d'infériorité • Service d'orientation • Tests d'aptitude, de personnalité.

F.-H. LAPOINTE, MA, L.P.H.
PSYCHOLOGUE CONSULTANT
1477 ouest, Sherbrooke
FI. 5912 DE. 4545

Approuveriez-vous cette semaine-là ?

La saison d'hiver n'est pas là, l'automne est à peine entamé mais la saison des rhumes et de la tousserie généralisée est déjà assez avancée et, comme par les années passées, présente bien des inconvénients dans les endroits publics par la faute des enrhumés indiscrets.

Au prône, dimanche, la voix de M. le curé a été constamment accompagnée des échos sonores des tousses et toussesuses et c'étaient autant de paroles perdues pour le voisinage immédiat de ces gens qui ignorent totalement l'usage du mouchoir qui servirait si bien à étouffer leur tapage agaçant. C'est à se demander, encore et toujours, quelle patience, les prédicateurs qui se donnent la peine de soigner la forme et le débit de leur sermon, doivent avoir pour essayer de capter l'attention de ces auditoires sans discipline.

Et c'est la même chose au théâtre et au concert, vous pensez bien. Que de tirades, de répliques, de vers dans le théâtre rimé, sont enfouis dans ces éclats de rhume lancés avec la dernière énergie aux quatre coins de la salle. Encore récemment, les comédiens de la Comédie-Française ont dû faire de jolis actes de patience d'avoir à passer la rampe parmi tous ces bruits insolites et désagréables au possible. Et certains soirs, après le premier entracte, quand tout le monde avait bien fumé et respiré la fumée de tabac, c'était comme si toute la salle entreprenait un duo avec la scène. On a dans ses poches tout ce qu'il faut pour fumer, cigarettes, allumettes, briquets, etc., mais on se donne bien garde d'avoir un mouchoir pour amortir ses éclats de toux, ses éternuements, ses efforts pectoraux répétés. Tant pis pour les voisins, l'auteur, le texte et les acteurs! On répète depuis si longtemps: "Quand y a d'la gêne, y a pas de plaisir" qu'on finit par le croire et surtout le pratiquer. Quand on a payé quatre, cinq ou six dollars pour un fauteuil, c'est bien sorcier, n'est-ce pas, s'il faut se gêner en plus pour tousser! Avoir des égards pour les autres? Prendre des précautions pour les autres? Se gêner pour les autres? Vieilles histoires que tout ça. Vive la liberté!

Critiques musicaux et critiques dramatiques soulignent la chose de temps en temps et s'en plaignent à l'occasion mais si vous croyez qu'il y a amélioration vous ne connaissez pas l'indiscipline des Montréalais qui s'entêtent à circuler sur toutes les bandes de gazon, à ne pas prendre leur rang aux arrêts d'autobus, à cracher sur tous les trottoirs, à grignoter dans des sacs de papier pétillant pendant les séances de cinéma et à... tousser sans mouchoir à la bouche au concert ou devant les feux de la comédie.

Non, vraiment, j'ai trouvé ça l'autre soir, en essayant de suivre Marivaux, la meilleure chose à faire, je crois, ce serait d'ajouter une Semaine à toutes les semaines et d'avoir, dès septembre et l'époque de la fièvre des foins, une Semaine du mouchoir! Des grands, des moyens, des petits pour toutes les sortes de tousserie, comme on appelait cela dans les premiers temps de la colonie. On vendrait des mouchoirs, on achèterait des mouchoirs, on donnerait des mouchoirs avec un feuillet explicatif sur ses multiples usages et... la manière de s'en servir. Bien des journalistes en plus se feraient un plaisir de faire la publicité gratuite. Et ça ferait à la fin, bien des gens contents à l'église et au cinéma, au concert et au théâtre.

Germaine BERNIER

Ecole de formation et d'éducation

Sous les auspices du Cercle
St-Paul de la Côte St-Paul.

La première d'une série de 15 causeries et forums, traitant des questions de l'éducation des enfants, des relations conjugales, des multiples problèmes se rattachant à la famille, etc., a eu lieu récemment au collège Saint-Paul de la Côte Saint-Paul.

Cette première causerie était présentée et dirigée par le Père Marie-Joseph d'Anjou, Jésuite, spécialiste de ces questions et à qui fut confiée la direction de l'Ecole de Formation Educationnelle.

Le sujet traité à l'occasion de cette première, fut: "Les Amours et l'Amour". L'exposé qu'en fit le Père d'Anjou, n'a pas manqué de créer un forum des mieux nourri et des plus intéressants. Pour tous ceux qui y assistaient ce fut sans doute une riche source de lumières.

Une fois la causerie terminée, il y eut une brève intermission de quelques dix minutes afin de permettre aux gens d'échanger différents points de vue et de préparer certaines questions pour le forum qui devait suivre.

Tous les assistants y ont donné un vif intérêt.

La direction a l'intention de limiter ces groupes ou classes à une cinquantaine (50) couples, et

nourrit déjà de grandes ambitions.

Ces causeries-forums auront lieu deux fois le mois, soit le jeudi soir à 8 h. 30.

La Couture chez soi



Le plus joli modèle d'automne pour l'écolière; deux longueurs de manches et peut se faire dans la plupart des tissus pratiques de la saison.

Ce patron NO 9270 est offert pour les tailles juvéniles 10, 12, 14 et 16 ans. La grandeur 12 requiert 3 verges et 7 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 1/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .40. Aucun timbre n'est accepté.



Pour les réunions d'étudiantes, quoi de plus approprié que cette robe d'Arnel genre tweed, avec sa taille longue et plissée et son gentil petit col d'angora? Le corsage ajusté est pourvu d'une fermeture-éclair qui continue son chemin sur la jupe ample et froncée. Le tissu, fabrication "Duplan of Canada", se lave facilement et ne requiert qu'un léger coup de fer.

La nouvelle mode en chaussures fines

Les souliers d'automne brillent grâce aux nouveaux finis et textures du cuir.

Des nouvelles textures, des grains et des finis jamais vus dans les cuirs feront de la préparation de votre garde-robe de souliers un sport intérieur fort en vogue cet automne.

Peu importe votre préférence, que ce soit pour le veau pilé, le cuir doux comme un gant, le chevreau irisé ou pour la nouvelle famille de cuirs imprimés, vous trouverez des souliers d'une texture et d'un fini que vous aimez dans le style qui donnera de la vie à votre ensemble d'automne.

Il existe des souliers pour tous les climats et pour chaque activité, des souliers créés pour aller avec chaque costume: les cuirs doux ou à grains pour les tissus rugueux, les cuirs mats ou à texture pour les jerseys, les satins et les soies.

Au nombre des nouveaux procédés pour l'apparence extérieure, on note les cuirs à grains discrets, unis ou lissés, qui sont surtout en vogue pour les souliers fermés si populaires par ces après-midis d'automne. Nombre d'escarpins du genre fermé, pour l'après-midi, mettent en vedette les cuirs à texture de suède, d'un fini velouté, ainsi que les nouveaux suèdes sculptés qui gagnent de plus en plus de popularité.

Pour le soir

Après cinq heures, l'escarpin-opéra en cuir à grain pilé noir, si finement veiné qu'il a l'apparence d'être frotté à la main, est au nombre des préférés. Il est fini selon un nouveau procédé qui lui donne un doux reflet noir comme de l'encre.

Pour le soir, alors que le soulier au talon retraitant est à la page, le chevreau d'or brillant est de nouveau populaire, non plus sous l'aspect scintillant de l'or en feuille, mais plutôt sous celui du grain délicat qui permet un jeu d'ombrage aux reflets doux et brisés. On voit aussi la sandale du type mule en chevreau doré ainsi qu'en cuirs lustrés ou perlés, aux finis métalliques, bronze ou argent, et en cuirs vernis aux nouveaux finis mats. Ces mêmes cuirs sont aussi en vogue pour la sandale dégage avec la nouvelle coupe diagonale ou une seule lanière croisée adroitement le coup-de-pied pour contourner le talon, donnant plein de support avec un minimum de dissimulation.

L'influence orientale se fait beaucoup sentir, cet automne, tant dans la sandale du type mule que dans l'escarpin à renfort découvert, grâce à des cuirs délicatement imprimés, qui mettent en vedette les motifs fleuris des artistes japonais et chinois.

Les souliers à talons plats sont toujours à la page, particulièrement ceux en cuirs à texture, tels que ceux de la famille des reptiles, des cuirs à grains ou de suède, et les cuirs de porc et les finis unis. Ils existent dans le style moccasin classique ou avec bout de pied uni, avec talons cuireux ou plats. Rien ne va mieux avec un tailleur ou avec jupe et gilet.

Point ne sera besoin de faire de compromis cet automne. Vous êtes assurés de trouver le soulier de votre goût dans les grands magasins à rayons comme dans les magasins du voisinage.

A l'association canadienne des consommateurs

Mme H.E. Vautlet expose divers problèmes

Dans un discours prononcé au congrès annuel de l'Association canadienne des consommateurs qui vient de se terminer à Montréal, Mme H.E. Vautlet, présidente de cet organisme, a mis les producteurs canadiens en garde contre la revendication de tarifs protecteurs dans le but de servir leurs intérêts immédiats.

Des tarifs élevés, a précisé Mme Vautlet, peuvent être cause de tensions internationales puisque le "protectionisme signifie nécessairement qu'on se protège contre quelque chose ou contre quelqu'un".

"Les barrières tarifaires ne protègent habituellement les producteurs que si elles sont constamment haussées pour aider ces derniers à se mesurer à la concurrence internationale, a déclaré l'orateur. Cette voie mène à la guerre ou à la paralysie de l'état de paix, car il faut reconnaître que la fraternité mondiale tient à autre chose que des mots".

Le huitième congrès annuel de l'Association canadienne des consommateurs s'est clôturé hier, dans la métropole, après que des déléguées de neuf provinces du pays, Terre-Neuve exceptée, eurent entendu la lecture de rapports compilés sur des sujets aussi variés que les jouets, les textiles et l'alimentation et eurent participé aux délibérations qui s'ensuivirent. Jusqu'au récent congrès, l'Association ne groupait que des femmes, mais une résolution adoptée par les déléguées assure maintenant aux hommes le droit de faire partie de l'organisme.

SAINT JOSEPH.

MODELE DU FRERE COADJUTEUR MISSIONNAIRE

Ce qu'il est:

L'Auxiliaire indispensable du prêtre missionnaire, l'artisan des travaux matériels en mission. L'apôtre inconnu dont les mérites sont infinis.

Ce qu'il fait:

Il exerce tous les métiers. Il est maçon, charpentier, mécanicien, forgeron, comptable, infirmier, architecte, arpenteur, cordonnier, etc., etc.
INITIATEUR: Il apprend aux indigènes à travailler.
ORGANISATEUR: Il fixe et distribue les tâches.
ANIMATEUR: Il inspire aux indigènes le goût du travail et le désir du progrès.

NOS MISSIONS MANQUENT DE FRERES COADJUTEURS... DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR TACHE ILS SONT IRREMPLACABLES.

Favorisons la vocation missionnaire!

Dès aujourd'hui associez-vous par la prière et par l'aumône à

**L'Oeuvre Pontificale
de la Propagation de la Foi**

308, rue Ste-Catherine est, — Montréal 18, — Tél.: HA. 3665

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions

Qualité
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

HA.7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET, DUQUET, FRÈRES

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Radio et télévision

par Michel PIERRE

Quatuor

Ce soir, début d'une nouvelle série de Robert Choquette. Nous ne mettons aucun acharnement à le poursuivre; c'est l'importance de son programme qui oblige à une considération très attentive.

Peut-on demander au réalisateur ce qu'il pense de l'histoire d'Elisabeth? Ce qu'il attend de la prochaine série? Bien sûr, il se dit satisfait des textes. Peut-être bien, peut-être pas. Mais Jean Faucher a tout de même bien voulu nous laisser prévoir ce que serait la prochaine série. Nous avions reproché à "Elisabeth" de nous reporter dans un monde conventionnel, inutile, arriéré; de ne pas faire face aux réalités et exigences du temps présent.

Or il semblerait que cette fois-ci Robert Choquette prend plus conscience du monde qui est le nôtre — qui devrait être le sien au moins en tant qu'écrivain. Son histoire se situe dans une maison ordinaire de l'est de la ville, chez des gens ordinaires aux préoccupations qui nous touchent directement; une cousine de la province tombe chez eux, problèmes, conflits et une histoire de tombola ou de concours radiophonique qui enrichit soudain la sus-dite cousine. Or cette cousine a des principes qui méritent d'être mis en valeur: gagner son pain à la sueur de son front. Comment réagira-t-elle devant ce gain?

(Dans un film français, un homme à principes rigides héritait ainsi du célèbre bal Tabarin et de ses danseuses, mais il n'y a pas même coïncidence entre les deux sujets, Robert Choquette abordant une comédie de mœurs, le film étant un prétexte à "tableaux").

Nous ne voudrions pas que le lecteur prenne ce résumé au pied de la lettre, pour ce que nous ne répétons là que des bribes recueillies ici et là. Mais enfin il demeure que le thème est à peu près cela et nous aurons, souhaitons-le, assez de plaisir à voir se dérouler l'intrigue pour ne point désirer en avoir le résumé à l'avance.

Donc Robert Choquette apparemment, rejoint à une réalité plus proche de la nôtre et aborde un problème — moral, doit-on le dire? — qui nous inquiète. Et, de plus, sous forme de comédie; ce qui nous réjouit. Que cette comédie ne soit pas de la satire (c'est trop facile). Que sa pièce ne nous laisse pressentir à l'avance les développements à venir. Que la construction soit visuelle et s'éloigne d'autant de la radio. Que ses interprètes soient de la première série. Que le réalisateur Jean Faucher fasse un aussi bon travail. Nous serons entièrement satisfaits. Et nous le saurons ce soir même.

Mais surtout que le style de Choquette — non seulement la phrase, mais aussi l'expression, le genre des personnages, leur comportement et leurs réactions en regard des diverses situations — soit vrai. Robert Choquette nous a fabriqué une petite secrétaire d'avocat à réflexes bourgeois, à inquiétudes, à délicatesses, à "style" parfaitement conventionnels — et s'accordant de ce fait au "style" même des autres personnages et à leurs problèmes; nous sommes en droit d'attendre que son agent d'assurances soit un agent d'assurances: ce qui compte dans la vie d'un agent d'assurances — pour qu'on y croie — ce sont mille détails qui ne parviennent même pas à l'esprit d'un riche bourgeois comme il le fleurissait du temps de La biche, mais qui revêtent une importance considérable — à tort ou à raison — dans notre univers à nous.

Si Robert Choquette recommande les mêmes erreurs que dans la 1ère série en l'aggravant encore par le prêt d'un style arbitraire à des personnages que nous connaissons pourtant bien dans la vie courante, il est à craindre qu'il sera même inutile d'en faire la critique. Mais il est par contre fort possible que nous ayons une heureuse surprise. Pour notre part, en plus de la satisfaction immédiate d'assister à un bon spectacle de télévision nous nous réjouissons de voir que le talent de Robert Choquette a trouvé où s'exprimer sous une nouvelle forme et que lui-même pourra être considéré comme chef de file. En attendant l'annonce, c'est un hommage. La déception en serait d'autant plus grande.

Aux téléspectateurs, ce soir, de se faire "leur" opinion.

Un mot sur l'O.N.F.

L'Office National du Film est la traduction peu courante du National Film Board: les initiés le savent déjà. A côté d'excellentes productions — nous attendons la sortie du film qui a réalisé Claude Jutra sur les Jeunesses Musicales — l'ONF fournit à CBFT une série de reportages. Il est encore trop tôt pour en parler consciencieusement.

Mais nous avons vu le premier de la série: bonne information dans un film assez triste et pauvre. Mais le narrateur: Fernand Danteron n'a pas le minimum pour cet emploi — incontestablement — et encore moins l'élocution pour nous parler de celle des Canadiens de l'Ouest: avalage de mots, prononciation défectueuse, voir terne.

Est-ce un défaut? Oui, dans cet emploi, mais qui n'a rien à voir avec la valeur de l'homme. Nous sommes donc loin de le lui reprocher.

Et ce n'est certainement pas lui qui s'est imposé comme narrateur pour cette série. Qui nous l'impose, nous l'imposera encore chaque semaine? Mais peut-être — et peut-être encore — la demande même du narrateur — fera-t-on entrer F. Danteron dans la voie qui serait la sienne. Qu'il y ait place pour lui à l'ONF, pourquoi pas? Avec un budget défini, CBFT nous offre parfois des séries, parfois des petits chefs-d'œuvre. Et quand on sait la somme de travail de chaque réalisateur on ose à peine leur adresser des reproches. Ce n'est pas le cas pour la série "Passe-Partout" de l'ONF, faite sans se presser, avec de bons techniciens, un matériel excellent — du temps et de l'argent. CBFT improvise d'excellents réalisateurs (Guy Parent a maîtrisé son métier en quelques semaines). L'ONF en possède de très expérimentés, c'est certain. On serait en droit d'attendre de l'Office une bonne, une très bonne série de reportages. Attendons les prochains pour en juger.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Le théâtre à Paris

Musique sur nos ondes

A CBFT

- 3.33—Chœurs d'œuvre de la Musique Quatuor No 36 en fa mineur (Haydn): Quatuor de la Philharmonique de Vienne. Trio opus 31 en sol mineur (Beethoven): le Trio Alma — Quintette No 4 en ré mineur (Boccherini): le Quintette Chigi.
- 8.00—Orchestre National de la RTF Ouverture: "Le Songe d'une nuit d'été" (Mendelssohn). 1ère Suite "Cydalise et le Chevreuil" (Pierrot). — Symphonie No 2 (Raymond Loeuville). Direction: Pierre Dervaux.
- 11.00—Adagio
- 11.30—La Fin du Jour Quatuor-Sérénade en fa majeur opus 3. No 5 (Haydn): le Quatuor Lowenthal. Sonate no. 32 en do min. op. 111. — Sonate no. 9 en mi maj. op. 14 no 1 — Sonate no. 5 en do min. op. 10 no 1 (Beethoven). Wilhelm Kempff, pianiste.

Sélection de programmes

- 7.15—Contes et Légendes "Le Paillart" de Félix Leclerc. Avec Jacques Hébert.
- 9.30—Reportage "Les idées en marche" Sulet: "Le nombre d'enfants affecté-il la qualité de l'éducation?"
- 10.15—Le Vrai Japon Le R.P. Maurice Leloup: "Démocratie et théâtre".
- 10.30—Chronique de la vie chrétienne Le R.P. Germain Lalande, C.S.C. Le R.P. Maurice Lafont, C.S.C. Simone Chartand et Réginald Boivert: "Le don, cette richesse".

La Comédie-Française un peu fraîchement accueillie à Toronto

La Comédie-Française est arrivée à Toronto hier mais elle n'était pas contente. Il n'y avait aucun représentant municipal pour l'accueillir à la gare, alors qu'elle arrivait d'Ottawa. Puis, les 32 membres de la troupe se sont plaints que les chambres d'hôtel n'étaient pas satisfaisantes.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

La Comédie-Française a déjà joué à Montréal, Québec et Ottawa.

La direction a démenagé le groupe dans des chambres plus grandes et les autorités de l'hôtel de ville ont plus tard déclaré qu'on projetait un lunch en l'honneur de la troupe.

Une grande première: le "Judas" de Marcel Pagnol

par Jacques de GRANDPRE

PARIS, oct. — Dans l'éblouissante salle du Théâtre de Paris, dont les nouveaux maîtres, Mme Elvire Popesco et M. Hubert de Malet, ont fait une symphonie de blancs, de cristaux et de pourpre, la première du "JUDAS" de Marcel Pagnol, était l'une des soirées les plus attendues et les plus courues de ce début de saison. Claude-André Puget, Jacques Deval, Jean Sarmant, Marcel Carné, Jules Dassin (le "Rififi..."), Jean Cocteau, Gina Lollobrigida, la Béguin, Ali Khan... Mais passons les princes, passons les ambassadeurs... Ils étaient tous là.

La soirée a-t-elle tenu ses flatteuses promesses? D'une certaine façon, oui, car l'œuvre est vivante, bien dialoguée, favorisée d'une interprétation de tout premier ordre et dotée par Pierre Valda d'une mise en scène ample et animée, rehaussée par des décors et des costumes contrastés et souvent somptueux, signés Suzanne Raymond. Mais les satisfactions données à l'écrit, au philosophe, au psychologue n'étaient que partielles et n'avaient guère le crissement du neuf.

Pour Paul Raynal, dans A SOUFFERT SOUS PONCE-PI-LATE, de lui faire un simple qui crut, en faisant mettre son maître sous les verrous, le sous-traité aux cruautés d'une populace hostile. Claude-André Puget et Pierre Bost, dans UN NOMME JUDAS, que nous vîmes l'an dernier à la Comédie-Caumartin, nous montraient le disciple maudit en proie à une profonde crise de la foi: si Jésus est le fils de Dieu, criait-il dans son doute, qu'il le fasse éclater par un miracle et qu'il réduise en poudre ses bourreaux!

Ici, Pagnol n'insinue à aucun moment le doute dans l'esprit de son Judas. Du début à la fin le trésorier de la troupe de Jésus de Nazareth est le plus fervent, le plus fidèle, voire le plus obéissant des apôtres. S'il livre le Maître, c'est qu'il a le sentiment d'un devoir grandiose à accomplir. Il accepte la sale besogne, le sacrifice du vilain, le tragique, lui fait souffrir à lui-même, dans sa chair et dans son âme, toute la Passion. Pourquoi? Parce que, comme disaient les anciens MISTÈRES, "accomplir faut les Ecritures", qui ont affirmé que Jésus serait trahi par l'un des siens; parce que le Seigneur lui-même vient de lui dire: "Tu me trahiras... Ce que tu dois faire, fais-le vite!"

Il y a pourtant des élan contradictoires. En dépit des Ecritures, il voudrait lui aussi que Jésus fasse un miracle, qu'il ne se laisse pas planter ces clous, qu'il appelle les légions du Ciel pour foudroyer ces brutes qui le mettent en croix. Mais l'absence de miracle n'ébranle pas sa foi. S'il est désespéré, c'est à l'idée qu'il a peut-être "mal compris la consigne".

Pagnol, cependant, s'est gardé de nous présenter un Judas trop schématisé, poussé par un unique et conscient mobile. Il nous l'a montré refusant une forte somme en or, pour accepter les seuls trente deniers mentionnés dans les Ecritures, mais il a d'autre part insisté sur l'avarice de Simon, père de Judas... Cette avarice n'était-elle pas un défaut familial? Le psychologue ne trouvera rien d'étonnant à ce qu'un avarice refuse de l'or, dans certaines conditions, puis accepte trente deniers s'il se découvre la moindre justification.

Combien d'autres influences ont pesé sur les actes du Judas de Pagnol? Il a tremblé sous la menace de la torture et de la mort; il a entendu les supplications d'une famille affolée, d'une mère angoissée qui lui demandait de livrer le "fauteur de désordre" pour se sauver lui-même; il a écouté les objurgations des prêtres; on a su lui rappeler que Marie-Madeleine, qu'il avait aimée, s'était tournée entièrement vers Jésus, que Jésus la lui avait en somme enlevée. N'y avait-il pas enfin une part d'orgueil dans l'idée qu'il jouerait un rôle essentiel dans la Rédemption?

Que dans une situation psychique aussi complexe, avec un subconscient aussi chargé, Judas ait cru obéir à une espèce de prédestination imposée du dehors, cela est certes plausible. D'une façon ou d'une autre, il semble logique, comme l'a fait aussi Paul Raynal, d'expliquer Judas par la simplicité d'esprit. Car on ne voit pas en quoi le rôle qu'il a joué pouvait être absolument nécessaire. Le plus passionnant est peut-être de rechercher si Judas est vraiment un personnage intéressant à analyser...

Raymond Pellegrin est un excellent Judas, sincère, ardent, troublé; Jean Chevrier, en rupture de Comédie-Française, un Pilate de grande classe; Jean Servais, un "tentateur" insistant qui emplit fort bien sa voix aux sonorités diaboliques; Marc Daxel, un pittoresque centurion à l'accent marseillais (le rôle de Garrigou, dans les LETTRES DE MON MOULIN, nous avait fait pressentir son talent). Aucun des acteurs en somme, qui ne soit pas digne de tenir un rôle dans cette œuvre inégale mais jamais indifférente.

Il y a aura matinee étudiante, le samedi 29 octobre; soirée, les 29 et 30 octobre à 8.30. On peut dé-

La gazette artistique

CINEMAS

CINEMA DE PARIS: Napoléon, 10.35, 2.00, 5.12, 8.37. (Dimanche): 12.10, 4.15, 8.20.

BIJOU: Napoléon, 1.29, 4.50, 8.15.

ST-DENIS: Baron Tzigane, 12.00, 3.25, 6.30, 9.55.

Femme à l'Orchidée, 1.40, 5.05, 8.30.

Samedi pm: La Traviata: Samedi, soirée: Barbier de Séville.

LOEWS: Mister Roberts, 10.00, 12.15, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.

CAPITOL: You're Never Too Young, 10.15, 12.25, 2.50, 5.10, 7.30, 9.45.

PRINCEPS: Far Horizons, 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40.

PALACE: The Left Hand of God, 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

ORPHEUM: Chicago Syndicate, 11.25, 2.00, 4.40, 7.20, 9.55.

Killers of the Jungle, 10.10, 12.50, 3.30, 6.05, 8.45.

ALOUETTE: Baron Tzigane, 11.50, 3.15, 6.40, 10.05.

La Femme à l'Orchidée, 10.25, 1.50, 5.15, 8.40.

THEATRES

HER MAJESTY'S: Le Music Hall britannique.

ANJOU: "Nuit des hommes" de J.H. Luc et "Théodore cherche des alimettes" de Courteline.

THEATRE-CLUB: "Le Barrage" de Marcel Dubé, à partir du 19 oct.

MONUMENT NATIONAL: Le mime Marcel Marceau (à partir du 29 oct.).

ARCADE: Escalade aux Tropiques de Pierre Dumaive et Louis Brunet.

EXPOSITIONS

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS: Sculptures et dessins de Henry Moore.

Galerie XII: peintures de Shabolt et de Hughes.

GALERIE AGNES LEFORT: peintures d'André Jassim.

GALERIE DOMINION: peintures de John Lyman.

GALERIE L'ARTUCELLE: Récentes œuvres de Noël Lajoie.

GALERIE "ART ET FOYER": (4225, Metropole) quinze peintures de Montréal.

A L'ECURIE: Peintures récentes de A. A. Olszen.

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE GRANTBY: peintures de Fernand Ledue.

SALON DE LA MAISON L. BAWLSON: Paysages de France et du Canada, de Michel Rostand.

Chez les Jongleurs

"L'annonce faite à Marie"

Les Jongleurs de la Montagne sont heureux d'annoncer à leurs amis une nouvelle série de représentations de "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel. Ils accomplissent ainsi une promesse faite, en mai dernier, alors qu'ils avaient dû refuser de nombreux spectateurs dans leur Salle des Pèlerins de l'Oratoire.

Cette "Annonce" chez Les Jongleurs a été pour eux une expérience assez étonnante. On attendait une centaine de personnes à chaque représentation; il en est venu plusieurs centaines. Si bien qu'on a fait salle comble, chaque soir; si bien qu'on a dû refuser du monde aux dernières représentations. Succès étonnant et imprévisible. Si l'on cherche une explication, on pourrait la trouver en même temps que dans la qualité du texte claudélien, dans la ferveur avec laquelle l'équipe des Jongleurs a servi ce texte. "Miracle de la foi" a dit quelqu'un. De la foi chrétienne, sans doute; de la foi dramatique aussi. Les Jongleurs sont des amateurs au meilleur sens de l'expression.

Il y aura matinee étudiante, le samedi 29 octobre; soirée, les 29 et 30 octobre à 8.30. On peut dé-

Premier concert symphonique

Mardi soir dernier, au Plateau, premier concert de la vingt-deuxième saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal. L'entrée de la salle du Plateau avait grande allure grâce à la marquise qu'on y avait installée et qui donnait à tous l'impression d'être pour le moins des barons accueillis avec pompe.

A l'intérieur, nous avons retrouvé le même vieil orchestre avec ses défauts et ses qualités des années passées, un orchestre toujours sympathique d'enthousiasme mais pas toujours aussi soucieux qu'on le souhaiterait du fini de l'exécution.

Sur les quatre œuvres au programme, trois étaient des pages modernes, à la condition que l'on puisse qualifier de modernes des pages écrites il y a déjà de quarante à cinquante-deux ans. Pour servir de repoussoir à ce répertoire vingtème siècle, la huitième symphonie de Beethoven, la plus jeune, la plus enjouée des symphonies du maître Elle fut dirigée avec une verte jeunesse par Pierre Monteux dont la jeunesse proverbiale ne se tarit pas. Il y eut bien dans le Tempo di minuetto des passages franchement laborieux et ennuyeux, mais dans l'ensemble ce fut vivant sans esbrouffe et classique sans maniérisme.

Le pianiste Pietro Scarpini, entendu pour la première fois à Montréal, a joué avec force pédales le Deuxième Concerto de Prokofiev. Œuvre embrouillée qui ne laisse pas du tout prévoir le Prokofiev de la maturité et qui a permis à Scarpini de manifester de solides qualités de pianiste, mais certes pas la transcendence que faisait attendre sa biographie imprimée dans le programme.

Aucune œuvre au programme n'a été d'un bout à l'autre une source de ravissement sans mélange. La Rapsodie espagnole de Ravel a débuté dans une sonorité d'une saveur extraordinaire pour devenir par la suite un exercice de solfège. La Mer de Debussy a été jouée proprement, ce qui est déjà une réussite à Montréal; nous n'y avons cependant pas retrouvé la rutilance des cuivres, ni l'emportement des violoncelles dans le pourtant si admirable passage du premier mouvement (deux mesures avant le chiffre 9, pour

La distribution du "Barrage"

Pour créer "Le Barrage", la nouvelle pièce de Marcel Dubé, Monique Lepage et Jacques Létourneau, directeurs du Théâtre-Club, ont réuni une équipe de comédiens canadiens qui est une des plus brillantes jamais vues sur une scène.

Le rôle principal du "Barrage" est interprété par Guy Godin, qui a toujours été de la création des pièces de Dubé. "De ce dernier, il a déjà joué "Le Feu Triste", "De l'autre côté du mur", "Une nuit perdue", "Zone" (où il se révéla), "Chambre à Louer" et "Le chant des Cigales".

"Le Barrage" voit la rentrée au théâtre, où il n'avait pas paru depuis quatre ans, du grand comédien Jacques Auger. Rentrée aussi, avec le Théâtre-Club, de Janine Sutto, dont le dernier rôle à la scène remonte à trois ans.

Monique Lepage, qui joue régulièrement avec le Théâtre-Club, tient un rôle important dans "Le Barrage", ainsi que Gilles Pelletier. Yves Létourneau est un autre acteur souvent employé par Marcel Dubé, Lionel Villeneuve, qui n'a guère chomé depuis son retour de Paris sera revu avec plaisir, ainsi que Germaine Lemyre et Jacques Godin.

Sous la direction de Jacques Létourneau (dont ce sera la quatrième mise en scène en deux ans), toute l'équipe du "Barrage" a travaillé avec ferveur pour assurer à Marcel Dubé une qualité d'interprétation égale à celle dont on entoure généralement les œuvres dramatiques françaises ou américaines.

"Le Barrage" est joué au Gesù, tous les soirs à 9 h., sauf le dimanche et le lundi, jusqu'au 5 novembre.

les propriétaires de partitions). Il nous a manqué pour tout résumer cet émerveillement devant la plus belle plastique sonore jamais créée à l'Orchestre et sans lequel La Mer devient un paisible lac pour pêcheurs à la ligne.

Jean VALLERAND

UN PEU DE PARIS... à MONTREAL

Dégustez sur notre terrasse dans une atmosphère typiquement parisienne vos mets préférés.

Les Champs Elysées HOTEL BERKELEY 1188, Ouest Sherbrooke

LOEWS
CINEMA
"Mister Roberts" in color
JAMES CAGNEY POWELL
JULIE LEMMON

CAPITOL
DEAN JERRY
MARTIN LEWIS
JOHN HENRY
TOO YOUNG
COLOR BY TECHNICOLOR
2 SEM.

ORPHEUM
A L'AFFICHE
CHICAGO SYNDICATE
ALLERS OF THE JUNGLE
DENNIS O'KEEFE LANE
WIDE SCREEN

PRINCEPS
A L'AFFICHE
McMURRAY HESTON
REED HALE
THE FAR HORIZONS
VistaVision

ST-DENIS
Séducteur
Chanteur
Charmeur
George GUÉTARY
dans
BARON
MUSIQUE DE JOHANN STRAUSS

CE SOIR PREMIERE AU MONUMENT NATIONAL
1182, Blvd. St-Laurent — PL. 6404
MARCEL MARCEAU
présenté dans un spectacle nouveau par LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
"La merveille sans parole... le mime le plus subtil du monde" (LIFE Magazine)
avec ses partenaires
PIERRE VERRY et ALEC SANDRO
rideau à 9 h. p.m.
et tous les soirs sauf les lundis jusqu'au 5 novembre
PRIX DES PLACES: \$2.75, 2.50, 2.00, 1.75, 1.50 (taxes incl.)

CE SOIR AU GESU
Le Barrage
DE MARCEL DUBÉ
Rideau à 9 h. Location: UN 6-7275

LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL PRESENTENT
LA REVUE BLEU ET OR '55
Cette année: "La TV en Bleu et Or"
AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE
les 22-28-29 octobre
Billets: \$1.50, en vente chez Ed. Archambault - chez Willis et à l'AGEUM. Tél.: RE. 7-6561

CINEMA DE PARIS et BIJOU
30 VIERETTES
5000 FIGURANTS.
300 ROLES PARLANTS.
EN COULEURS. DUREE: 4 H.
NAPOLÉON
avec
Raymond Pellegin, Michèle Morgan, Danielle Darrieux, Jean Marais, Daniel Gélín, Luis Mariano.

Cinéma français à Moscou
En gala privé, plus de 1.000 spectateurs ont assisté, hier soir, à la Maison du Cinéma de Moscou, au film de René Clair, "Les Grandes Manoeuvres", en version sous-titrée. Ce film, qui a obtenu un très vif succès, inaugurait la Semaine du Cinéma français à Moscou.

Au Ladies' Morning Musical Club
Le Ladies' Morning Musical Club présentera son premier concert de la saison jeudi, le 27 octobre 1955, au Ritz Carlton.
Les SAIDENBERG CHAMBER PLAYERS, qui ont remporté un si vif succès l'an dernier, inaugureront la présente saison. Voici leur programme:
Violons: Isidore Cohen, Henry Siegel.
Viola: Paul Doctor.
Cello: Daniel Saidenberg.
Bass: Julius Levine.
Flûte: Samuel Baron.
Piano: Théodore Saidenberg.
Suite for solo flute and strings Telemann
II
Quartet for flute and strings, D Major, K. 285 Mozart
Allegro, Adagio, Rondo.
III
Quintet for Piano and strings Franck
Molto moderato quasi lento
Lento, con molto sentimento
Allegro non troppo, ma con fucce

reproches. Ce n'est pas le cas pour la série "Passe-Partout" de l'ONF, faite sans se presser, avec de bons techniciens, un matériel excellent — du temps et de l'argent. CBFT improvise d'excellents réalisateurs (Guy Parent a maîtrisé son métier en quelques semaines). L'ONF en possède de très expérimentés, c'est certain. On serait en droit d'attendre de l'Office une bonne, une très bonne série de reportages. Attendons les prochains pour en juger.

Ecoutez nos Missions sur les ondes
Poste CHLP à 6.15 P.M.,
mercredi, jeudi, vendredi, samedi.
Conférence sur les missions.

"Les plus grands succès" dans le domaine de la musique populaire américaine
CJMS
"LES SUCCES DE L'HEURE"
avec ALBERT BRIE
de 9.00 à 10.00 a.m.
Six fois la semaine: du lundi au samedi

Octobre est le meilleur mois, en ce qui concerne les distributions de dividendes

Potins financiers

Les prix du blé faisant meilleur figure, hier, à Chicago, et les grains paraissent plus soutenus à Winnipeg. Le ton était aussi meilleur hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto. A Wall Street, il y avait aussi meilleure tendance.

Les avis économiques d'Eisenhower prévoient que les dépenses des Américains ont atteint un chiffre tel, durant le troisième trimestre de cette année, qu'elles représenteraient un total sans précédent de \$392,000,000 pour 1955, soit \$33,250,000 de plus qu'antérieurement. Ceci est assez pour expliquer le regain de confiance à la Bourse de N.-Y., tout comme l'accroissement des \$208,000,000 dans les achats à tempérament — ces derniers se totalisent au Canada à plus de \$2,098,000,000 — explique la marche en avant des affaires, ici, avec les conséquences heureuses que l'on sait sur nos Bourses pour le moment, mais, gare à l'avenir... advenant l'impossibilité pour les consommateurs de rencontrer de telles dettes accumulées avec trop d'insouciance par un grand nombre de gens.

Comme Wall Street ne cesse de monter depuis ses séances consécutives, il pourrait bien y avoir de nombreuses réalisations, en fin de semaine. Quoi qu'il en soit, à la suite de la déclaration du secrétaire des E.U., à l'effet que les dépenses d'armement ne seront pas diminuées, il y aurait lieu de s'attendre à ce que les offres soient bien absorbées, si elles y a.

Anglo Canadian P. & P. Co. paiera, ce matin, à ses actionnaires 70 cents par action et McGill Frontenac Oil Co. paiera aux siens 1.00 par action privilégiée.

Casgrain & Compagnie Limitée, courtiers en valeurs, membres de The Investment Dealers' Association of Canada, offre, dans son dernier bulletin, des valeurs dont les rendements varient entre 3.25 % et 4 %.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Nouvelles finances d'Aluminium Ltd et de Sheraton Limited sous peu

Selon une compilation de la firme A. E. Ames & Co. Limited, le total des nouvelles émissions d'obligations, lancées, sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 17 octobre, a atteint les \$5,043,143,968, à rapprocher de \$6,324,091,844 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$4,814,377,220 durant le même espace de temps, il y a 2 ans. Si l'on en juge par la campagne actuelle en faveur des obligations d'épargne, par la prochaine émission d'Aluminium Limited et, enfin, par celle que Sheraton Limited est à la veille de lancer, 1955 s'avèrera une bonne année sur notre marché des obligations. En ce qui concerne l'émission de Sheraton Limited, ce sera un syndicat dirigé par la maison René T. Leclerc Inc. qui offrira incessamment \$4,000,000 d'obligations, 56, amortissables, hypothèque générale. Série "A", datées du 1er novembre et échéant en 1970. Nous en reparlerons, lors de l'offre officielle.

Masters, Smith & Co. achète The Copp Clark Co., Ltd et projette une finance pour d'ici la fin de l'année

Nous apprenons la vente de The Copp Clark Co. Limited, une des plus anciennes maisons d'imprimerie et de lithographie au Canada, à Masters, Smith & Co. La transaction a été conclue par l'intermédiaire de la Barclays Trust Co. of Canada. M. G. Dudley Thomas associé avec la première firme, fondée il y a 114 ans, prendra sa retraite et le Brigadier Alan M. Thomas lui succédera à titre de président et de gérant général — ce dernier était, antérieurement, vice-président et secrétaire-trésorier. Au dire du président de Masters, Smith & Co., les nouveaux acquéreurs, il n'y aura pas de changements d'importance, mais la direction entend poursuivre un vaste programme d'expansion. On ferait une finance publique à cette fin sur la fin de l'année. Cette entreprise fait des affaires de l'Atlantique au Pacifique, et, en plus de son établissement principal à Toronto, elle possède des bureaux à Montréal et Vancouver.

Nos jeunes hommes d'affaires se doivent de parfaire leurs connaissances sur le fonctionnement de la Bourse

C'est, demain soir, que les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de la section économique de cet important organisme, visiteront la Bourse de Montréal. Ils auront l'occasion d'entendre le Lieutenant-Colonel Jean Chaput, associé de la maison de courtage bien connue Brault & Chaput, membres des Bourses Canadienne et de Montréal depuis des années, leur parler du fonctionnement de la bourse locale. On peut juger de l'importance de cette dernière et de ses ramifications économiques nationales par le fait que la valeur des titres inscrits sur ses listes de valeurs (les 2 marchés), excédait les \$38,198,979,893.00 à la fin de juillet. Comme il y aura forum sur le parquet de la bourse, au cours duquel M. Chaput se fera un plaisir de répondre à toutes les questions d'intérêt général qui lui seront posées, nul doute que les membres de l'organisme commercial précité assisteront en grand nombre à cette réunion, de nature à leur rapporter peut-être énormément. Car, qui sait, s'ils ne réussissent pas à parfaire leurs connaissances en matières boursières et pouvoir, dans la suite, transiger heureusement sur quelques-unes des 851 valeurs inscrites sur les Bourses Canadienne et de Montréal?

Succès de l'émission de \$525,000.00 de The James Robertson Co. Limited

Comme on le constatera ci-contre, la maison de valeurs de placement Geoffrey, Robert & Gélinas Inc., membres de The Investment Dealers' Association of Canada, annonce le succès de l'émission de 25,000 actions ordinaires, à \$21 l'action, de The James Robertson Company Limited. On lit, dans le prospectus émis à l'occasion de cette finance, que cette dernière compagnie s'occupe du commerce de plomberie et d'appareils de chauffage depuis des années. Elle fut fondée, en effet, en 1892 pour poursuivre les affaires d'une entreprise, déjà établie depuis 1857 — c'est donc un des plus anciens établissements du genre non seulement dans notre ville, mais encore, au Canada. Bien que son siège social soit à Montréal, l'institution compte, aujourd'hui, des succursales à Toronto et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. On peut juger de ses activités par le fait que ses recettes nettes ont passé de \$66,726 en 1954, à \$432,069, en 1951, puis, l'an dernier, elles furent de \$197,920. Un coup d'oeil sur son bilan, laissant voir un actif de \$4,219,031.00, permet de constater que ses disponibilités s'établissent à \$3,433,856.00 à rapprocher d'un passif exigible de \$1,194,015.00, d'où un fonds de roulement de \$2,239,841.00. Un tel capital net d'exploitation reflète une position financière intéressante et c'en est assez pour expliquer l'absorption rapide des actions précitées, d'autant plus qu'elles constituaient un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, enregistrées au pays, et que les dividendes, payés sous forme spéciale sur les actions précitées, se trouveraient exempts de l'impôt sur le revenu.

Marcel CLEMENT



Le Lt-colonel Jean Chaput, de la maison Brault & Chaput, agents de change, qui présidera le forum qui aura lieu demain soir à la Bourse de Montréal et les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes visiteront cette importante institution.

Bourse de Montréal

Amélioration des cours sur une séance plutôt monotone.

MONTREAL (PC) — A la fin d'une séance plutôt monotone, à la Bourse de Montréal, mercredi, on a observé une amélioration de la plupart des titres industriels. Les titres miniers et les titres pétroliers étaient mixtes. Les aciéries, les pétroles et les métaux de base avaient tendance à monter. Les services publics, les banques et les papeteries étaient irréguliers.

Le virement a été de 68,400 actions dans le secteur industriel, et de 544,700 dans celui des mines. Des 235 émissions transigées, 73 étaient à la hausse, 67 à la baisse, et 113 sont demeurées inchangées. On a enregistré trois nouveaux sommets et trois nouveaux bas pour l'année. A la fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.14 à 46.13; les services publics ont monté de 0.7 à 129.0; les industriels ont monté de 0.8 à 279.2; les papeteries ont baissé de 0.32 à 1382.83; les mines d'or ont baissé de 0.45 à 74.06.

Bourse de Toronto

Avances générales sur le marché sur le milieu de cette semaine.

TORONTO (PC) — Une légère tendance à la hausse prévalait mercredi à la fermeture de la Bourse de Toronto, grâce à une vague d'achats de la dernière heure. Le virement fut de 4,814,000 actions.

Dans le compartiment industriel, les raffineries de pétrole ont accusé la meilleure vigueur. Les papeteries ont flechi, mais plusieurs des autres groupes industriels ont enregistré une majorité de gains. Les métaux non ferreux ont solidement avancé, mais les mines d'or n'avaient aucune tendance précise. Les pétroles de l'ouest ont avancé.

On a enregistré huit sommets et 13 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont monté de 1.44 à 421.77; les mines d'or ont monté de 24 à 84.26; les métaux non ferreux ont monté de 1.64 à 200.84 et les pétroles de l'ouest ont monté de 2.44 à 110.40.

Bourse de New-York

Wall Street, à la hausse hier pour la 4ème séance consécutive.

NEW-YORK (PA) — Le marché a réalisé une bonne avance mercredi au cours d'une séance plus active à la Bourse de New-York. C'était la quatrième hausse consécutive du marché, qui a maintenant une marge confortable par rapport aux bas touchés la semaine dernière. Le marché commence maintenant à faire cas des bonnes nouvelles, comme de meilleurs dividendes, des prix plus élevés et une expansion de la production.

On trouvait des gains allant de 1 à 3 points dans presque toutes les divisions.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de \$120 à \$168.30.

Le virement fut de 1,760,000 actions.

A la Bourse américaine, les prix étaient généralement en hausse et le virement fut de 710,000 actions. Les valeurs canadiennes étaient en hausse.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis mercredi à la Bourse de Montréal par le ministère de l'Agriculture.

Oufs: caisses gratuites, extras, 69-12 (aucun changement); a-gros, 59-60 (aucun changement); a-moyen, 59-60; a-poulette, 42-43; b, 40 (aucun changement); c, 30 (aucun changement). Caisses reues, 387.

Beurre: arrivages courants, 57-14; beurre frais de crèmerie, première qualité, coloré en enveloppe, 59; beurre frais, prix admissible, 58-14; prix de gros, solides, 57-34-58. Caisses reues, aucune.

Fromage: f.a.b. de fromagerie, Ontario, blanc, 29; coloré, 29-14; f.a.b. Montréal, Québec blanc, 29-14; coloré, 28-14; prix de gros, Québec blanc, 29-14; coloré, 29-14; prix de gros, Ontario blanc, 30-14; coloré, 30-12. Caisses reues, aucune.

Pommes de terre: numéro un: nouvelles blanches du Nouveau-Brunswick, 1.15-1.25 les 75 livres; Québec, 85-1.00 les 75 livres; le du Prince-Edouard, 1.15-1.25 les 75 livres.

Dollar soutenu

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a monté de 1-16 de cent par rapport à la devise canadienne, mercredi. Il fallait donc 99-31-32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a monté de 1-4 de cent à \$2.79-1-8.

Chiffre record de \$43,403,468

Selon une compilation de la maison d'agents de change J. R. Timmins & Co., membres des Bourses de New-York, Toronto et Canadienne, le total des dividendes payés en octobre par les corporations canadiennes s'est chiffré à \$43,403,468, soit le chiffre le plus élevé encore vu au cours de ce mois. Ce chiffre accuse une forte augmentation par rapport aux totaux, payés en octobre 1954 et 1955, comme on sera à même de le constater dans le tableau ci-dessous. L'on y constatera, toutefois, qu'il y a eu contraction du côté des mines seulement. L'augmentation du côté des industriels reflète principalement les dividendes accrus par Abitibi, Canada Steamship, Cons. Paper et Moore Corporation. L'on constatera, aussi, que pour les 10 premiers mois de cette année, il y a eu accroissement partout, sauf de la part des utilités publiques.

	1955	1954	1953
Industriels divers	\$ 17,462,184	\$ 26,484,305	\$ 26,395,192
Mines	922,346	1,605,828	1,730,078
Utilités	11,900,700	10,308,875	8,682,362
Institutions, Trusts, etc.	3,116,238	2,968,585	2,820,006
TOTAL	\$ 43,403,468	\$ 41,377,593	\$ 39,627,638
Dix mois			
Industriels divers	\$263,207,224	\$248,299,752	\$238,419,053
Mines	90,811,604	83,413,159	90,500,480
Utilités	77,363,078	79,309,012	72,745,574
Institutions, Trusts, etc.	42,216,838	35,730,418	32,572,295
TOTAL	\$482,620,744	\$451,752,341	\$434,245,402

L'Aluminium Ltd annonce l'expansion d'une de ses usines d'aluminium, dans le Québec

Capacité accrue de 22,000 tonnes par année Nouvelle finance.

TORONTO, Ontario, le 19 — A la suite d'une réunion de son Conseil d'Administration, tenue pour la première fois depuis de nombreuses années à Toronto, l'Aluminium Limited a annoncé hier que l'on allait immédiatement procéder à des travaux permettant d'accroître de 22,000 tonnes par an la capacité de production d'installations situées dans la province de Québec.

La principale filiale de l'Aluminium Limited, l'Aluminium Company of Canada, Ltd., construira une nouvelle salle de cuves en agrandissant son usine, d'une capacité actuelle de 92,000 tonnes, située à la Maligne dans la région du Saguenay. Les nouvelles dépenses nécessitées par ce projet sont estimées à 15 millions de dollars, et la Compagnie a déclaré que, compte tenu des vastes programmes d'expansion actuellement en cours de réalisation à Kitimat en Colombie-Britannique et à la Jamaïque, il sera nécessaire de procéder à un nouveau financement. On prévoit que les actions privilégiées de la Compagnie, qui représentent 54 % de l'Aluminium Company of Canada, Ltd. actuellement en cours seront rachetées.

et qu'une nouvelle émission d'actions privilégiées pour un montant plus élevé sera offerte au Canada plus tard cette année. La décision de réaliser ce nouvel accroissement de la capacité de production de l'usine d'Aluminium fait suite à une déclaration du 12 août aux termes de laquelle certains travaux préliminaires seraient entrepris à cette époque pour permettre, si nécessaire, la continuation des travaux pendant l'hiver. "Il a été maintenant décidé, a déclaré la Direction, de poursuivre l'exécution de ce projet afin de satisfaire au cours des prochaines semaines nos engagements de livraisons sans cesse accrus et de s'assurer une vente plus importante dans l'avenir".

"C'est au cours de l'été 1956 que ces installations devraient être terminées, au moment où les travaux d'expansion de l'usine seront terminés, des approvisionnements suffisants en énergie électrique seront disponibles en dépit du grave manque d'eau dans la région du Saguenay et du Bas Saint-Laurent résultant d'un été anormalement sec".

L'actuelle capacité de production de la Compagnie dans le Québec est d'environ 547,000 tonnes d'aluminium par an et sera portée, par suite de ces nouveaux programmes à 569,000 tonnes.

Okalta Oils Limited sera plus actif

Sous une nouvelle direction.

La compagnie Okalta Oils Limited, qui était plus ou moins active depuis quelques années par suite de troubles internes qui sont maintenant réglés, a adopté une politique agressive sous la direction de J.-H. Wilson, qui a été nommé vice-président et administrateur délégué. M. Wilson, diplômé de l'Okla-homa Petroleum Institute, a une expérience de vingt ans dans l'industrie pétrolière des Etats-Unis, où il était à l'emploi de Cities Service Company; il est entré pour la compagnie Okalta en août dernier pour prendre en charge les opérations non seulement de cette compagnie mais aussi de New Concord Development Corp. et Consolidated Cordasun Oils. Okalta détient 900,000 actions ou un tiers du capital émis de New Concord et 1,700,000 actions ou 46 % du capital émis de Cons. Cordasun. Eventuellement, ces deux entreprises seront absorbées au moyen d'un échange d'actions mais le capital de la compagnie Okalta devra être augmenté pour permettre cette opération car il est actuellement émis en presque totalité.

La compagnie Okalta, a fait remarquer M. Wilson, est en excellente situation financière; elle dispose d'une caisse de \$825,000 et d'un fonds de roulement de \$900,000; elle a des intérêts dans 71 puits productifs, soit l'équivalent net de 31 puits en Alberta et dans la Dakota-Nord; elle détient plus de 44,000 acres de terrains pétroliers et gazifères dans différentes parties de l'Alberta, ses puits ont un débit de 650 barils par jour et ses réserves s'élèvent à approximativement \$1,000,000 par année.

M. Wilson a annoncé que la compagnie va chercher à acheter un quart de section dans le champ Pembina à la prochaine enchère; de plus, elle entreprendra d'ici un mois le forage d'un puits dans le champ Sedalia. La compagnie a aussi conclu une entente avec Canadian Decalta pour faire le forage d'un puits au Wyoming d'ici quinze jours.

Sous sa nouvelle direction, la compagnie se propose donc de s'engager activement dans l'exploration et le développement; elle a recruté un personnel technique compétent qui injectera à l'entreprise entière une vigueur nouvelle.

Dollar à la baisse

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a accusé une baisse de 3-32 de cent hier. Il est maintenant au pair avec la devise américaine. La livre sterling a accusé une hausse de 1-8 de cent et s'établit à \$2.79-1-4.

Blé ferme

CHICAGO (PC) — Des gains appréciables ont été signalés hier dans le secteur du blé et dans celui du soja. La Bourse des Grains de Chicago, La fève soja a flechi; les grains d'alimentation ont été mixtes. D'une façon générale, la séance a été monotone.

Rapport de Campbell Chibougamau Mines

En production depuis le 1er juillet.

Le rapport annuel de Campbell Chibougamau Mines, qui porte sur l'exercice terminé le 30 juin dernier, note que l'usine de traitement a commencé à fonctionner le 29 mai 1955, date où l'énergie électrique est devenue disponible. Après la période de mise au point, la direction a décidé que la production commencerait officiellement le 1er juillet.

Depuis cette date jusqu'au 30 septembre, l'usine a produit 11,649,178 livres de cuivre 18,817 onces d'or et 50,418 onces d'argent. La récupération a été de 92,74 % pour le cuivre et 75,65 % pour l'or. L'usine a traité en moyenne 1,850 tonnes de minerai par jour; le rapport note qu'environ la moitié du minerai provenait de l'amas de surface afin d'en disposer avant l'arrivée de l'hiver et que l'oxydation du minerai a nui jusqu'à un certain point à la récupération du cuivre.

Depuis le 30 juin, la compagnie a reçu, sous forme de paiements anticipés pour les concentrés expédiés au haut fourneau de Noranda, une somme globale de \$3,250,000; celle-ci représente une proportion de 80 % du montant à recevoir et elle est calculée d'après le prix du cuivre en cours pendant le mois de l'expédition. Comme le prix a sensiblement augmenté de juin à août, le règlement final sera beaucoup plus élevé que ne l'indiquent les paiements anticipés. Ceux-ci ont été affectés à diminuer l'emprunt de banque et les comptes à payer; de plus, \$250,000 d'obligations détenues par l'Export-Import Bank de Washington ont été payées le 30 septembre.

Au cours de la période, les travaux se sont limités à développer la zone principale pour permettre d'atteindre la production à plein rendement. Le président, M. John G. Porteous, déclare que la ligne de conduite de la compagnie est de rembourser les obligations de 5 % le plus tôt possible; si le prix du cuivre se maintient, cette opération pourrait se faire vers le mois d'avril 1956.

La compagnie a commencé à approfondir le puits jusqu'à 2,178 pieds afin de permettre l'exploration souterraine sous le niveau de 1,050 pieds qu'elle ne pouvait entreprendre auparavant en vertu du contrat avec l'Export-Import Bank.

Le bilan arrêté au 30 juin fait voir un actif disponible de \$764,272 et un passif exigible de \$2,592,279, y compris un emprunt de banque de \$1,036,348. Du 1er juin 1954 au 30 juin 1955, la compagnie a encouru ses dépenses d'exploitation de \$2,094,000, dont il est déduit des stocks de métaux de \$428,000.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Prix instables — marché abondant.

AIL: Mar. tranquille 3.00 la doz de tresses.

BETTERAVES: Mar. inc. 35-40c la doz de ptes. 90-100 pour 50 livres.

BROCOLI: Mar. inc. 2.00 la doz.

CAROTTES: Mar. inc. 90-1.00 pour 50 livres, 35-40c la doz de ptes.

CELERI: Mar. inc. 1.25-1.50 la doz. 2.75-3.00 le cagot.

CHOUX: Mar. inc. 75-90c le cagot, 1.00 pour 50 livres, rouges et savoy 1.00 la doz. choux de Bruxelles 7.00-7.50 pour 32 pintes, choux chinois 90-1.00 le cagot.

CHOUX-FLEURS: Mar. inc. 1.25-1.50 la doz.

CITROUILLES: Mar. à la baisse 1.00-1.25 la doz.

EPINARDS: Mar. inc. 60-75c le minot.

LAITUE: Mar. tranquille, Iceberg 1.00-1.25 pour 3 doz.

NAVETS: Mar. inc. 1.00-1.25 pour 50 livres.

OIGNONS: Mar. inc. 1.50-1.75 pour 50 livres 60-70c la doz de ptes.

PANAIS: Mar. inc. 2.00-2.50 le minot, 35c la doz.

PATATES: Mar. tranquille 80-1.00 pour 75 livres.

PERDUS: Mar. ferme 40-50c la doz de ptes.

POIREAUX: Mar. inc. 50c la doz.

RADIS: Mar. inc. 40-50c la doz de ptes.

SALSFIS: Mar. inc. 1.25 la doz de ptes.

Cours des Huiles

	Offre Dem.
Allex	03 04
Barons	03 04
Bata	14 12
Bruce	05 02
Br. Pte	05 02
Cdn. Anac	20 15
Cdn. Enac	09 09
Century	31 32
Comm'd	103 115
D. Min	04 05
Edorad	12 13
G. Wayne	20 16
Freehold	02 04
G. Way	07 07
Kergal	03 04
Lehigh	03 04
Led. Cal	25 26
N. World	49 51
Merland	13 14
N. Ranc	07 07
N. S. Coul	08 10
N. Cont	02 04
Northland	37 39
Nico	39 40
Realty	03 04
Renfrew	04 05
Roy Can	07 08
Select	13 14
Share	06 07
Sharon	07 07
T. Field	07 07
W. Worn	09 10
W. Worn	17 18
W. May	70 75
Yankee	70 75
York	08 09

The American Stock

	Haut	Bas	Ferm.
Brazilian Traction	75 76	15 16	10 11
Brown	15 16	15 16	10 11
Cdn. Marconi	6 7	6 7	10 11
Central Ex	5 6	5 6	10 11
Con Smelt	3 4	3 4	10 11
Croco Pte	1 2	1 2	10 11
Dom Steel Coal	17 18	62 63	10 11
Electric Bond	26 27	26 27	10 11
Ford of Cda A	13 14	3 4	10 11
Gr Amn Indust	3 4	3 4	10 11
Humble Oil	3 4	3 4	10 11
Imp Oil	3 4	3 4	10 11
Int. Pte	29 30	29 30	10 11
Mass Harr	24 25	24 25	10 11
Molybdenum	81 82	50 51	10 11
Mosabi	11 12	11 12	10 11
Pac Pte	11 12	11 12	10 11
Standard Prod	18 19	18 19	10 11
St. Law Con	78 79	78 79	10 11
Tri Con Wts	9 10	9 10	10 11
Webb and Knapp	2 3	2 3	10 11

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10rr	100rr	10rr	10rr
Hier	97.7	97.9	97.2	85.8	102.8
J. préc.	97.7	97.9	97.4	85.8	102.8
Sem. pas.	97.8	97.9	97.3	85.9	102.9
M. pas.	97.6	97.7	96.4	85.8	102.8
A. pas.	99.0	100.0	100.1	84.8	107.0
15 Haut	99.6	100.1	100.1	86.5	106.3
35 Haut	97.6	97.6	96.2	80.4	102.4
54 Haut	100.0	100.4	100.9	85.1	107.1
54 Bas	94.3	97.4	96.6	80.6	103.2

AVIS D'ASSEMBLEE

Avis est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DU CANADA se tiendra au siège social de la compagnie, 287 ouest, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, le 27ème jour d'octobre 1955, à quatre heures de l'après-midi.

L'objet de cette assemblée est de considérer et d'approuver, s'il y a lieu, le règlement portant le numéro 29 voté par les administrateurs

Bourse de Toronto

Cours, fournis par la Presse Canadienne

[illegible]

100 Beaver Lodge	20 1/2	..	..	5 Goodyear	145	..	..	1650 Noranda New	50 1/2	30
3000 Belcher	78	75	77	1050 Grah Bouq	31	28 1/2	..	8500 Norgold	25	22
1749 Bell Phone	50 1/2	50	50 1/2	16150 Grandnieus	29	27	..	1350 Norneal	630	625
100 Belleterre	225	..	..	800 Granduc	675	670	..	77400 Norpac	44	37
5500 ..	42	40 1/2	..	610 G. L. Ben	40 1/2	39 1/2	40 1/2	550 N. C. Oils	435	..

48	100 G	N	Gas	6	..	..	360
12	70 G	N	Gas	Wts	290	250	0

Fonds Mutuels

	Offre	Dem.
Affiliated F	4.20	4.19
Amer Bus Shs	5.09	5.59
Balanced F	15.14	17.02
Boston F	11.71	12.84
Bullock F	8.52	9.24
Can Invest F XD	32.61	34.21
Canfund Co. D	7.38	8.11
Commonwealth Inter	8.15	8.89
Corporate Inv	2.50	2.75
Dividend Shs	10.60	11.61
Group Sec Auto Shs	10.82	11.85
Do Rail Shs	14.53	16.26
Do Steel Shs	5.38	5.59
Growth Oil and Gas	10.00	10.38
Corporate Inv	10.84	11.81
Inter Amer Inv	9.28	10.03
Investors Mutual of C	25.70	28.04
Keystone Cust B-2	19.44	21.21
Do B-3	11.21	12.24
Do B-4	19.38	21.15
Do K-1	11.32	12.56
Do K-2	12.15	13.54
Do S-1	12.14	13.25
Do S-2	11.63	12.69
Do S-3	8.67	9.46
Do S-4	5.36	5.52
Leverage F	30.46	32.93
Mass Inv Trust	17.7	19.51
Do Growth Stock	5.23	5.44
Mutual Accum F	4.93	5.36
Mutual Income F	7.01	7.58
Resources of Can	2.09	2.11
Superinvest Amer F	32.67	33.39
Do F	45.30	48.50
Do Exec 1955	25.88	28.21
Do Income F		
Wellington F		

INVEST CO

Diversified Inc Shs S B 4.05	4.40
Nor Amer Trust, 1955	—
Do 1956	—
United Bond and Share	22 1/2

Titres au comptoir

	Offre	Dem.
Iz. Cent and Hud Bay	28	29
nk Tel A	18 1/2	19 1/2
Banque d'économie de Qué	32	34
Banque provinciale du Can	28 1/2	29 1/2
riquerie Ste-Laurent	60	—
Edn Javelin	510	530
Etadel Brick Com	5	—
Do \$3 P	1	—
City Gas and Electric Com	50	—
redit Foncier Franco Cdn	65	—
Dupuis Frères P	23 1/2	24 1/2

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

Marion & Marion
Raymond-A. Robic et
Alfred Baubin
1511, rue Hammond
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"

Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, papiers, armoires, chaises etc.

Canada Dactylographe Inc.
44 c., rue St Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

6705, 25ème ave, Rosemont

LAITERIE

RA 7-5258 - 2509 Holt, Rosemont

LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française
A. PATENAÏDE, propriétaire

MEDICINS

Electricité médicale - Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.Sc.

De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.

FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe

Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme, obésité.

151 ouest, Sherbrooke - RA. 6358

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie

7000 C Decalta	70	67	70	300 L Wass	24	..	..	190 Sappin	232	236
25600 C Dev Pete	240	237	238	100 La Luz	210	..	..	8720 Scoury	230	225
310 C Dredge New	20	..	..	368 Lamaque	360	355	360	2100 Sec Pr	240	235
30 C F Prod P	60	..	..	20 Laura Sec	20	19 1/4	..	25 Showin	62 1/4	..
480 C G Sec A	25 1/2	..	..	400 Laurent A	11 1/2	..	..	20 Do A	51 1/4	..

11500	Lavalle	08	08	..	4
1150	Lencrt	71	..	..	1

Quebec Apartments Com 14
Sec d'Administration 70 80
Fun Life Ass 225 230
Trust General du Canada 115

SHAWINIGAN NICKEL CORPORATION

(No Personal Liability)

Une invitation

D'intéressantes découvertes de nickel
ont été faites sur la propriété de 1600 acres
de la Compagnie dans la
Région de Shawinigan Falls (Québec).
La Compagnie a préparé une
brochure descriptive illustrée qu'elle sera
heureuse de vous faire parvenir.
Vous n'avez qu'à remplir le bon ci-dessous.

SHAWINIGAN NICKEL CORPORATION

(No Personal Liability)

200 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.

*Veuillez m'envoyer la brochure descriptive contenant les informations au
sujet de Shawinigan Nickel Corporation.*

NOM
ADRESSE
VILLE
PROVINCE

Horizons sportifs Les Rangers défont Toronto, 6-2

(par BERT SOULIERE)

Les Saguenéens de Chicoutimi ont causé une favorable impression à leur première visite au Forum contre le Royal du gérant Elmer Lach. Les représentants de la région du Lac St-Jean alignent une équipe bien équilibrée à tout point de vue. En Gerry Plamondon, les Saguenéens possèdent un excellent gérant. Plamondon est à sa troisième saison seulement comme pilote d'un club de hockey, ayant fait ses débuts il y a trois ans avec le club Matane, de la Ligue du Bas du Fleuve St-Laurent. L'hiver dernier, il a géré les défunts Flambeaux des Trois-Rivières de la défunte Ligue Junior "A" du Québec. Ses succès avec ces deux équipes lui ont valu son poste actuel avec le Chicoutimi, lorsque Roland Hébert a décidé de se retirer du hockey pour se lancer en affaires. Il n'y a aucun doute que Gerry Plamondon va abattre une besogne digne d'éloges avec les Saguenéens.

L'ancien joueur du Royal de la défunte Ligue Senior du Québec, a même mentionné son intention de jouer occasionnellement pour son club cette saison, si le besoin se fait sentir. En résumé, Plamondon jouera à ses blessés au sein du Chicoutimi deviennent trop nombreux. Plamondon n'est pas tellement âgé. Il a seulement trente ans. Il peut aller prêter main forte aux siens. D'ailleurs, Plamondon est ce genre d'athlète qui n'a jamais négligé sa condition physique. Assez fréquemment, il chausse les patins pour participer aux pratiques du club Chicoutimi. Naturellement, on ne peut s'attendre à ce que Gerry Plamondon soit le même compteur prolifique qu'il fut durant son séjour avec le Royal, alors qu'il était une véritable terreur pour les cerbères ennemis, mais, chose certaine, il a encore assez d'étoffe en lui pour rendre des services aux Saguenéens à l'offensive. Si Plamondon décide de jouer, c'est qu'il a encore confiance en lui-même, sinon il limiterait ses fonctions à gérer le club.

La saison dans la Ligue Nationale vient à peine de commencer que la direction des Maple Leafs de Toronto, totalement déçue du rendement de ses joueurs à l'offensive jusqu'ici, vient d'effectuer un premier changement au sein de l'équipe en rappelant Willard Marshall, des Hornets de Pittsburgh et en retournant à ces derniers Bob Bailey. Ces changements sont loin d'être terminés, si les représentants de la Ville-Reine ne sortent pas de leur léthargie à l'attaque. En dépit du départ de Jean-Guy Talbot et de Jean-Paul Lamirande, les Cougars de Shawinigan Falls du joueur-gérant Roger Léger, continuent d'évoluer avec un brio remarquable dans le circuit George Slater. Quatre victoires en autant de parties cette saison, dont trois via le blanchissage. Voilà l'impressionnant bilan des détenteurs du trophée du duc D'Embourg. Une mention toute spéciale doit être accordée au jeune et habile gardien de buts, Miché Perreault.

Hector Racine, le président des Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale a laissé entendre que le prochain gérant général de l'équipe locale sera probablement un citoyen montréalais. Nous croyons que la population de la métropole canadienne est assez immense pour que l'on puisse y dénicher un successeur au major Guy Moreau. Pour le meilleur intérêt général de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, il serait préférable que la direction du circuit trouve un moyen pour renforcer les Lions de Trois-Rivières. La saison est encore très jeune et la situation est loin d'être désespérée chez les Trifluviens, mais plus vite les Lions obtiennent du renfort adéquat, meilleur sera l'équilibre des clubs.

Dans leurs cinq premières joutes, les hommes de Jean-Paul Lamirande ont subi cinq défaites, comptant seulement quatre buts et permettant 19 buts à l'adversaire. Tant à l'offensive qu'à la défensive, il faut en conclure qu'il y a quelques lacunes à combler au sein de cette équipe. Trois-Rivières est une ville très sportive qui mérite d'être représentée dans notre sport national par un club de tout premier plan. Les Lions sont dirigés par un groupe de sportsmen avisés qui méritent la coopération de toutes les autres équipes, si jamais ils décident de lancer un s.o.s. pour se renforcer. Il faut prendre en considération le fait que les Lions en sont à leur première expérience dans un circuit professionnel, qui est de fort calibre. Avec une équipe le moins représentative, il n'y a pas l'ombre d'un doute que les assistances aux parties locales des Lions seront intéressantes et que les directeurs du circuit George Slater ne regretteront jamais d'avoir accordé une franchise à cette ville. Même s'ils n'ont pas encore connu le triomphe, les Lions ont offert une assez bonne opposition à leurs rivaux. Il s'agit de leur trouver une couple de dangereux compteurs pour en faire un club susceptible de remporter le championnat. Félicitations à Thérèse Lapalme et Albert Gagné qui sont les nouveaux champions golfeurs du club "Les Chevaliers Sportifs Inc.". Les Commandos de l'instructeur Gus Rompré, de la Ligue de hockey des Vétérans du président Me Gerald Desparois aligneront le vétérinaire Bernard "Coco" Blanchard, l'hiver prochain. Avec sa vaste expérience comme joueur de hockey, Blanchard sera sûrement une précieuse acquisition pour les Commandos. Eddie Stanley, ex-gérant des Cardinals de St-Louis, vient d'affirmer que le Durocher reviendra sur sa décision et qu'il fera un retour dans le baseball majeur. Nous partageons l'opinion de Stanley. Frank Lane, le nouveau gérant général des Cardinals de St-Louis, n'a pas tardé à se mettre à l'œuvre avec

Trois-Rivières est vainqueur

TROIS-RIVIERES, (CP) — Une seule partie a été jouée dans la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, hier soir, alors que les Lions des Trois-Rivières, dirigés par Jean-Paul Lamirande, ont blanchi les Saguenéens de Chicoutimi au compte de 2 à 0. C'était la première victoire des

Les résultats à Blue Bonnets

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier soir, à la piste Blue Bonnets:

1ère COURSE — D. AMBLE \$400.
Tazs Choice, 18.20 7.50 4.70
Happy Vorian, 5.00 3.10
Nancy Ruthledge, 2.70

2ème COURSE — D. TROT \$400.
Mr. York, 6.30 3.70 3.80
Bokar, 5.70 3.40 6.50
Winged Victory, 2.18 2-5

3ème COURSE — D. D. AMBLE \$400.
Jackie Grattan Patch, 6.40 3.40 3.30
Attimore Grattan, 4.40 3.50
Queen Eaton, 6.90

4ème COURSE — D. D. AMBLE \$400.
Mr. Reed, 43.20 13.60 4.50
Princess Decca, 9.40 4.50
J. W. Pick, 2.70

5ème COURSE — D. D. AMBLE \$1,000.
Quinnella: \$90.50.
Saguenéens, 8.90 5.30 3.40
Butch H. Kyer, 8.40 5.30
Carol Hanover, 3.70

6ème COURSE — C. TROT \$400.
Irene Van, 7.20 3.60 3.00
Rusty Envy, 4.40 2.80
Hurley Hanover, 4.10

7ème COURSE — C. TROT \$400.
Quinnella: \$15.15.
June's Pride, 70.70 18.30 7.40
Mighty Lucky, 11.00 5.50
Adeline Key, 4.90

8ème COURSE — C. TROT \$400.
Quinnella: \$47.05.
Judge High Lee, 33.80 16.20 10.10
Teraboom Day, 14.10 7.20
Band Leader, 3.30

9ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

10ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Quinnella: \$47.05.
Judge High Lee, 33.80 16.20 10.10
Teraboom Day, 14.10 7.20
Band Leader, 3.30

11ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

12ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

13ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

14ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

15ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

16ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

17ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

18ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

19ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

20ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

21ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

22ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

23ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

24ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

25ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

26ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

27ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

28ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

29ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

30ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

31ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

32ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

33ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

34ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

35ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

36ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

37ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

38ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

39ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

40ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

41ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

42ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

43ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

44ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

45ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

46ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

47ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

48ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

49ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

50ème COURSE — C. AMBLE \$400.
Gay Wave, 8.10 4.60 3.20
Lady Normby, 9.60 4.40
Quinnella: \$17.05.

La Ligue des "Vétérans"

La Ligue des Vétérans, le benjamin des circuits qui ont été fondés depuis ces dernières années à l'instar de la Ligue Dépression, tiendra sa première pratique à l'Arena St-Laurent, demain soir, le 21 octobre, de 8 heures à 11 heures, en vue de l'ouverture officielle qui aura lieu vers le début de novembre.

Les organisateurs de cette nouvelle Ligue de Hockey strictement amateur, ainsi que leur président et fondateur Me Gerald Desparois, ont révélé que plus de 70 joueurs participent à la première pratique et que ce nombre sera graduellement réduit à la limite de 11 porte-couleurs pour chacune des quatre équipes.

Les Hussards de l'instructeur Gerry Beaulac seront formés exclusivement d'anciens joueurs de la Ligue Dépression, et leur première ligne d'attaque sera composée des trois Bastien, dont Maurice, instructeur des Grands de la L.H.D., Johnny et François, anciens joueurs des Hobos du média circuit.

Claude Murray, instructeur des Grenadiers, a annoncé qu'il avait recruté plusieurs joueurs bien connus dans le monde du Tennis, dont Roland Gouin, Jean Chartrand, Marcel Tremblay et Ray Bisson.

D'après leur gérant Jean Louis Marinier, Les Fusiliers seront solidaires à la défensive avec Louis Laporte dans les buts, ainsi que Paul Laporte et Jack Lavolette à la défense; on sait que Lavolette est également instructeur des Hobos de la Ligue Dépression.

Quant aux Commandos du Gus Rompré, ils seront également de première force, puisqu'ils aligneront Bernard "Coco" Blanchard et Jean Lanthier, anciens joueurs bien connus de la Métropole.

Les deux principaux dirigeants de l'équipe, Raymond Lagacé et Arthur Lessard s'attendent à une foule considérable pour la circonstance. Ces deux sportsmen ont fait leur possible pour doter St-Laurent d'un puissant club. Les Jets méritent donc l'encouragement en entier de tous leurs partisans.

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."

Il a été déclaré que la principale raison de la tenue de cette séance hâtive de repêchage est un effort pour éviter les litiges et les différends légaux entre les équipes de la Ligue Nationale et les clubs professionnels du Canada.

Mesure préventive

"Nous tentons d'éviter la possibilité d'embaucher des joueurs qui sont déjà sous contrat," a déclaré le commissaire.

Le commissaire a déclaré que l'assemblée de la Ligue Nationale ne sera pas tenue avant le 15 novembre. "Nous n'avons rien à cacher à personne," a déclaré Bell.

"Nous fixerons la date de l'assemblée et tous les clubs en seront avisés au moins deux semaines à l'avance."



CONTRE CANADIEN — Le jeune ailier droit LEO LABINE tentera d'aider les Bruins de Boston à l'emporter sur les Canadiens, ce soir, au Forum, dans une joute régulière de la Ligue de hockey Nationale. Les Habitants n'ont pas encore subi l'échec en cinq parties.

Smith bat Carter

Il l'emporte par décision

CINCINNATI, (AP) — Wallace Bud Smith, de Cincinnati, a conservé hier soir, son championnat mondial des boxeurs poids légers en assurant une décision unanime de 15 rounds sur l'ex-champion Jimmy Carter, de New-York. En perdant l'énervante bataille disputée devant quelque 9,000 personnes, Carter a raté sa chance de devenir le premier homme à remporter un titre mondial à quatre reprises.

Smith, qui enleva le titre à Carter le 29 juin dernier en le battant par décision partagée, s'est assuré un verdict unanime en effectuant un superbe ralliement après avoir encaissé une terrible raclée au 13e round.

Carter, qui a déjà gagné et perdu le championnat de la catégorie des 135 livres à trois reprises, a dû se battre avec un œil bouché par l'enflure depuis le huitième round jusqu'à la fin. Il avait subi une profonde entaille à l'œil droit dès le troisième engagement.

Les deux hommes ont reçu des bourses identiques; soit plus de \$9,000 chacun. A la pesée officielle d'hier midi, ils pesaient chacun 135 livres.

Lorsque le verdict fut annoncé pour la première fois, on déclara Smith vainqueur par décision partagée. Un juge lui avait accordé un avantage de quelques points sur Carter. Lorsqu'on fit la récapitulation du pointage, ce juge dissident constata qu'il s'était trompé dans l'addition de ses points. Il en avait accordé plus à Smith mais avait déclaré Carter vainqueur par erreur.

Il n'y eut aucune chute au plancher au cours de la rencontre. Carter avait cependant plus de puissance que Smith dans ses coups et il fit plier les jambes du champion à une couple de reprises avec des directs bien appliqués. La blessure à l'œil de Carter lui nuisit cependant considérablement et il ne voyait pas assez bien de son œil gauche pour apporter sa précision ordinaire à ses coups. Son œil bouché l'empêchait également d'éviter la plupart des gauches de Smith à la tête.

Jonathan demeure champion

Au Forum, hier soir, le bouillant champion mondial poids lourd à la lutte, Don Leo Jonathan a conservé son titre contre l'aspirant Bobby Managoff devant plusieurs milliers de personnes. Jonathan a gagné la 1ère chute en 27 minutes et Managoff a égalisé les chances dans la seconde reprise en quatre minutes contre le rusé Eddie Aunger.

CAVALCADE
SPORTIVEpar
Gérard "Gerry" GOSSELIN

Jacques Plante continue à avoir la meilleure moyenne chez les gardiens de buts de la Ligue Nationale. Il n'a été déjoué que cinq fois en cinq parties... C'est toutefois Détroit qui a le plus de buts comptés avec 16 en cinq parties... Il y a déjà eu deux parties nulles depuis le début de la saison... Harry Lumley, des Maple Leafs a déjà laissé passer 17 rondelles derrière lui... Bob Perreault, des Carabats de Shawinigan, n'a laissé compter que deux buts contre lui depuis le début de la saison en quatre parties. On prétendait que la défensive de Shawinigan serait affaiblie, mais Miché Perreault semble vouloir prouver qu'il est un fameux gardien de buts... Eddie Johnston, qui a remplacé Marcel Paillé, mardi soir, dans les buts de Chicoutimi, s'est bien acquitté de sa tâche et pour la première fois, cette saison, Le Royal n'a pas remporté la victoire... Le club d'Elmer Lach manque énormément les services de Kelly Burnett, mais surtout ceux de Lulu Denis... Roland Rousseau, à la ligne bleue, affiche une tenue digne d'éloges. Il y a longtemps qu'il n'avait pas joué avec autant d'efficacité... Jacques Deslauriers lui donne un bon coup de main.

Denis Boucher, qui n'a pas encore eu le temps de prendre la vedette, est très rapide et s'améliore de partie en partie... Cecil Hoekstra ressemble plutôt à un patineur de fantasia qu'à un joueur de hockey. Il semble jouer un peu pour la galerie... Barry Thornedycraft est un sérieux atout dans les jeux du Royal. Il est combatif, agressif et toujours dangereux à l'attaque et il excelle à la défensive... Léo Gravelle est malheureusement encore peu sûr. Sans ce vilain défaut, il serait le meilleur compteur du circuit... Le jeu de Skippy Burckell se marie bien à celui d'André Corriveau. Les deux, ayant un bon coup de patin, sont très rusés, habiles et mettent plus d'intelligence dans leurs attaques que le reste du club ensemble, si l'on excepte le blessé Lulu Denis... Le club de Jerry Plamondon aura son mot à dire dans la course au championnat. Il faudra surveiller la tenue de Gregg Hicks qui avec Yvan Houle ajoute de la jeunesse à cette équipe. Les vétérans possèdent une expérience utile. Mentionnons les rusés frères Lou et Stan Smrke, Jacques Locas, Del Topoll, le bouillant Jimmy Moore, à la ligne bleue, Gerry Glaude, George Roy et Pete Taillefer restent redoutables... Jean Fournier fait la description détaillée de toutes les parties jouées à l'extérieur par les Saguenéens de Chicoutimi... Del Dugré fait la même chose pour les parties des Lions... Jean, affligé d'un mauvais rhume, a été durement mis à l'épreuve, mardi soir, quand il a dû se tenir

Smith à St-Louis

St-Louis, (AP) — Les Cardinals de St-Louis, de la Ligue Nationale, ont acheté le receveur Hal Smith et les lanceurs Harry Hoitsma et Bob Mabe et le voltigeur Russell Rice, du club Houston, de la Ligue du Texas.

Avec les Phillies

Philadelphie, (AP) — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé qu'ils avaient acquis le premier but John P. Moskus, du club Reidsville, de la Ligue Caroline. Moskus est âgé de 21 ans.

Joueur repêché

Philadelphie (AP) — Les Eagles de Philadelphie de la Ligue de football Nationale des Etats-Unis ont repêché l'arrière Robert Goode, du club Washington, moyennant la somme de \$100.

GRATIS

Apprenez à conduire
GRATUITEMENT
en achetant une de
nos voitures neuves
ou usagées.SIGNALÉZ
BE. 7903 AV. 8-8631

La meilleure valeur
sur
le marché
COMFORT
TABAC À PIPE
SUPERIEUR PAR SON AROMÉ
ET SA SAVEUR
UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHE LIMITEE

Une réunion
du Big Four

OTTAWA (PC) — Le comité exécutif du Big Four tiendra, en fin de semaine, une assemblée au cours de laquelle on étudiera le problème que causerait une égalité entre les Rough Riders d'Ottawa et les Argonauts de Toronto, dans le classement final.

Les Alouettes de Montréal et les Tiger-Cats de Hamilton sont assurés des deux premières places dans les éliminatoires. Les Argos sont actuellement favoris pour finir la saison en troisième position étant donné qu'ils détiennent déjà une avance de deux points sur les Riders et n'ont plus que trois parties à jouer, comme les Riders, d'ailleurs. Les deux équipes se rencontreront dans une série de deux joutes, une à Toronto et l'autre à Ottawa, pour clore leur saison régulière.

Les Alouettes de Montréal sont en première place avec 14 points recueillis en neuf joutes. Ils ont gagné sept fois et perdu deux fois. Les Cats ont gagné six fois, perdu trois fois et recueilli un total de 12 points. Les Argos ont six points grâce à leurs trois victoires en neuf joutes. Ils ont perdu six parties. Les Rough Riders, n'ayant gagné que deux de leurs neuf parties, n'ont que quatre points et sont en dernière place dans le classement.

Opposé à Charles

Providence, (AP) — L'ex-champion mondial poids lourd à la boxe, Ezzard Charles, rencontrera Tolly Hall, de Chicago, ici, le 31 octobre prochain, a annoncé le promoteur Manny Almeida.



CANDIDATE — La charmante JOAN HARDY, 21 ans, est l'une des candidates pour le choix de "Mille coupe Grey". Elle représente les Rough Riders d'Ottawa du circuit Big Four. Mlle Hardy est la fille de H. R. (Hank) Hardy, chef opérateur du bureau de la Presse Canadienne à Ottawa. (Photo "CP")

Johnston préfère Pompey

Il tente de rejoindre le champion Archie Moore

New-York (AP) — Le géant d'Archie Moore a déclaré hier, qu'il est consentant à ce que son protégé, le champion mondial des mil-lours, défende son titre contre Yolande Pompey, de Trinidad, plutôt que contre Randolph Turpin, à Londres, le 10 janvier prochain.

"Je tente actuellement de rejoindre Archie dans l'Ouest," a déclaré Charley Johnston, "afin de savoir si n des objections à rencontrer Pompey. Je suis per-

sonnellement en faveur d'un match Moore-Pompey... si les conditions du contrat qu'on nous présentera sont raisonnables."

Johnston a déclaré qu'il s'est entretenu, hier, avec le promoteur Jack Solomons, de Londres, et l'a invité à venir à New-York immédiatement afin de discuter de la possibilité d'une rencontre Moore-Pompey. Le géant de Moore a déclaré que la bataille qui aurait eu lieu entre son protégé et Turpin était à peu près bâclée, que tous les détails avaient été à peu près réglés et que l'on devrait s'entendre rapidement sur l'organisation d'une bataille entre le champion mi-lourd et le redoutable coqneur de Trinidad.

Un triomphe de
Jacques Poulin

Jacques Poulin, brillant joueur de tennis sur table, s'est couvert de gloire dimanche soir, devant une foule de plusieurs centaines de personnes en l'école St-François-Xavier, rue Rachel angle Patheana en remportant le trophée BUNNY SABBATT et le tournoi réservé aux seize meilleurs joueurs de la Province.

Il a défait en finale le populaire Yvon Talbot en 3 sets consécutifs, par le compte de 21-19, 21-14, 21-15. Même dans la défaite, Yvon Talbot parut à son meilleur mais ne pouvait rien faire contre un Poulin qui jouait avec une confiance et une habileté extraordinaire, frappant la balle avec force. En remportant le tournoi, Jacques Poulin décroche un grand honneur puisque c'est la première fois qu'il gagne un tournoi si important.

Dans l'une des premières semi-finales il disposait de Roger Desormaux, classé premier dans le classement Provincial en 3 sets consécutifs par 21-19, 21-14, 21-19.

Dans l'autre semi-finale Yvon Talbot défait Clovis Savard en 5 longs sets chaudement disputés par 14-21, 17-21, 21-19, 21-19, 21-12. Sincères félicitations à Jacques Poulin et bonne chance dans les prochains tournois.

Dans l'assistance nous avions le plaisir de voir l'ancien et le dévoué Président de la Fédération de tennis sur table du Québec, M. ALIDE RACINE, qui remporte le trophée au champion Jacques Poulin.

Prochain tournoi: l'école de LaNaudière située rue Marie-Anne Est, sous la direction du FRED ADRIAS qui débute le 30 octobre à 1 heure de l'après-midi.

INSCRIPTIONS: M. Venne I.A. 2-1846 CR. 0805 I.A. 2-2231 ou à l'école

Soirée de boxe
au centre I.C.

C'est vendredi le 28 octobre, à 8 h. 15, que le promoteur local Jacques Chevrier présentera sa première séance de boxe de l'année, au centre sportif de l'Immaculée-Conception. On peut s'attendre à plusieurs combats intéressants qui opposeront les meilleurs boxeurs amateurs de la métropole.

Jacques Chevrier et Marcel La-chapelle promettent des révélations sensationnelles. Nous souhaitons le plus grand des succès à M. Tony Bergeron, président du comité et qui prend une part active à l'organisation de cette soirée.

Les billets sont en vente au Secrétariat du Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception.

INSCRIPTIONS DE CE SOIR

1-Cleaver Crumbrink; A. Grisé

2-Arnat; L. Dunlop

3-Star Abbot; A. Day

4-Royal Widower; M. Gingras

Solomons a déclaré qu'il avait déjà vendu des billets de la rencontre Moore-Turpin pour une somme de \$112,000. Il compte béciler le match Moore-Pompey au plus tôt afin de garder cette bonne avance.

Offre refusée
par Marty Haske

SYRACUSE (PC) — Marty Haske, propriétaire des Chiefs de Syracuse, dans la Ligue Internationale de baseball, a refusé hier l'offre que lui a faite le comité civique de baseball de Syracuse pour l'achat du club.

Haske, qui avait déclaré qu'il y avait une couple de semaines qu'il ne pouvait plus supporter les déficits encourus annuellement dans l'opération de la franchise des Chiefs, a tenu ferme au prix de \$105,000 qu'il a fixé pour son équipe. Une option détenue par le comité civique pour l'achat des Chiefs prend fin aujourd'hui. On n'a pas revêlu la somme du montant offert par le comité.

Silver Spoon devrait être favori
dans la huitième course ce soir

Trois courses pour trotteurs et six autres pour ambleurs sont à l'affiche pour ce soir à la piste Blue Bonnets où le meeting d'automne connaît un vif succès. Silver Spoon, avec Barne Hughes aux rênes, sera vraisemblablement le favori dans la course principale de la soirée, la huitième au programme, pour ambleurs de la classe CC. Récemment vainqueur, Silver Spoon affronte une très forte opposition et ses plus dangereux rivaux semblent être Calumet Wayne et Super Chief qui ont paru en excellente forme ces temps derniers. Les autres inscrits sont: Super Chief, Pat Rea, Day Direct et Victory Chance.

Keit Waples qui est en tête du classement chez les conducteurs paraîtra en action dans trois courses ce soir avec Coramine Volo dans la première course, Peter Van H. qui mérite tout particulièrement d'être surveillé dans la quatrième de même que Miss Bennett Volo dans la septième.

INSCRITS DE CE SOIR

1-Cleaver Crumbrink; A. Grisé

2-Arnat; L. Dunlop

3-Star Abbot; A. Day

4-Royal Widower; M. Gingras

5-Mabel's Bill; L. Pelletier

6-Coramine Volo; K. Waples

7-Cecil's Sweetheart; L. Drayton

8-Hypertension; B. Case

9-Eligibles: Duccoss of Marshall; J. McIntyre

10-Chester Chips; P. Miller

11-Black Stars; R. Se-Denis

12-Deborah Hanover; L. Drayton

13-Cardinal Chief; M. Golden

14-Mistieles W.; L. Pelletier

15-Princess Betty G.; G. Heas

16-Dusky Diana; H. Dupee

17-Single Lee; F. Lebeuf

18-Angie Lee; P. Robillard

19-High Tension; T. Turcotte

20-April Chips; R. Bouthillier

21-D. D. TROT — \$400.

1-Chief Racer; R. Bouthillier

2-Junior Ned; F. Church

3-Clavert Hanover; H. Portelance

4-Oscar Charm; J. Wiener

5-Peter Van H.; K. Waples

6-Cleaver Burke; J. Gordon

7-Queen Maxwell; M. L'Heureux

8-Dave; W. Waples

9-Eligibles: Mary's Foy; A. Hanna

10-Kaydross; L. Drayton

11-Mr. Norway; P. Church

12-Swing Up; G. Hoss

13-Ben Colby; P. Maude

14-War Lord; B. Grisé

15-Victory McElwyn; Theo Turcotte

Rickey prendra sa retraite

Il n'a jamais pu former un club champion à Pittsburgh
Le fils de Joe E. Brown succéderait au Mahatma

Pittsburgh (AP) — L'unique Branch Rickey, l'homme qui érigea des empires de baseball et dota Brooklyn et St-Louis de puissantes organisations championnes prendra définitivement sa retraite le 1er novembre prochain. Malgré tous ses succès antérieurs, Rickey ne put jamais bâtir un club champion à Pittsburgh, dans la Ligue Nationale.

Rickey, maintenant âgé de 74 ans — plus de 50 années passées dans le baseball — a réitéré hier son intention de se retirer comme gérant général et vice-président des Pirates de Pittsburgh, à l'expiration de son contrat de cinq ans.

Rickey a cependant déclaré qu'il compte bien demeurer avec le club à un titre ou à un autre... "si la direction le veut bien." Il a déclaré que la direction consentira probablement à ce qu'il demeure à Pittsburgh, où il compte consacrer plus de temps à la recherche de joueurs de talents.

Le contrat de cinq ans que Rickey avait avec les Pirates lui garantissait un salaire de quelque \$100,000 par année. Il avait une option de renouveler ce contrat pour cinq autres années. Sous lui, les Pirates ont fini les quatre dernières saisons en dernière place de la Ligue. En 1951, à leur première année sous la direction plus ou moins générale de Rickey, ils ont fini en septième place, sur un pied d'égalité avec les Cubs de Chicago.

Son successeur

Rickey a déclaré qu'il ne sait pas encore qui lui succèdera mais il a ajouté qu'il consacrerait beaucoup de temps, à l'heure actuelle, à scruter l'horizon pour dénicher l'homme qui prendra la place. La décision finale sur la question de la succession de Rickey relèvera cependant de John Galbreath et Tom Johnson, respectivement président et vice-président des Pirates.

Les deux noms que l'on mentionne le plus souvent comme successeurs éventuels de Rickey sont Branch Rickey, fils, actuellement à la direction des filiales des Pirates, dans les ligues mineures,

et Jo L. Brown, le fils de Joe E. Brown, le célèbre comédien du cinéma. Brown assume actuellement un poste dans la direction des Pirates, sous les ordres de Rickey.

Éclatant succès de la campagne
de recrutement à la Palestre

La campagne de recrutement de la Palestre Nationale a remporté un éclatant succès. Le président de cette campagne, M. Richmond Pelletier a annoncé que pas moins de 780 nouveaux membres étaient maintenant des abonnés au centre sportif de la rue Cherrier.

Cette campagne qui s'est déroulée du premier au 15 octobre d'un aussi magnifique succès à la suite du travail des équipes des vice-présidents MM. François Pilon et Jean-Paul Hamelin qui étaient chacun aidés de dix capitaines et de l'administration de la Palestre qui a également recruté un imposant nombre de nouveaux membres.

L'équipe Pilon a remporté la victoire avec 305 membres, tandis que l'équipe Hamelin a recruté 256 membres. L'Administration a pour sa part recruté 219 membres.

Mentionnons que le succès de cette campagne est dû en majeure partie à la suite du travail de réorganisation fait au cours de l'été par la nouvelle administration de MM. J.-L. Lévesque et

Champions du jeu de dames dans
un tournoi classique

Une bataille pour la suprématie du jeu de dames ne manque jamais de susciter de l'intérêt chez ceux qui prétendent savoir d'ame et de pitié. Si l'on considère l'éclat que le tournoi sportif veut donner à cet événement, on peut s'attendre à ce que les joutes soient suivies avec grand intérêt par tous les amateurs de Montréal et de la province.

Le tournoi débutera dimanche prochain, 23 octobre, à 1 h. 15 de l'après-midi au local du Club Papineau, 1378 rue Ste-Catherine, lequel accorde sa principale salle pour l'accommodation du public et des concurrents. Vingt-deux experts de réputation y prendront part, dont le champion mondial Marcel Dagenais et plusieurs autres maîtres du damier.

Voici le pairage de la journée d'ouverture:

A. L'Archevêque vs R. Thémis
E. Lavigne vs R. Dagenais
A. Lavalée vs M. Deslauriers
G. Gagnon vs E. Roussel
J. Doucet vs O. Richer
E. Gaudet vs A. Blanchard
G. Lefebvre vs J.C. Nepveu
J. Bolduc vs H. Provost
H. Germain-Lajoie vs L. Dubois
M. Gendron vs M. Robitaille
P. Lalonde vs R. Dussault.

Les règlements du tournoi, dont René Dussault est le promoteur, sont contrôlés par un comité d'experts tels que Gaëtan Gagnon, H. Germain-Lajoie, Henri Tranquille, Marcel Robitaille, Maurice Gendron, Arthur Poirier, J.C. Nepveu, O. Richer, E. Lavigne et plusieurs autres collaborateurs.

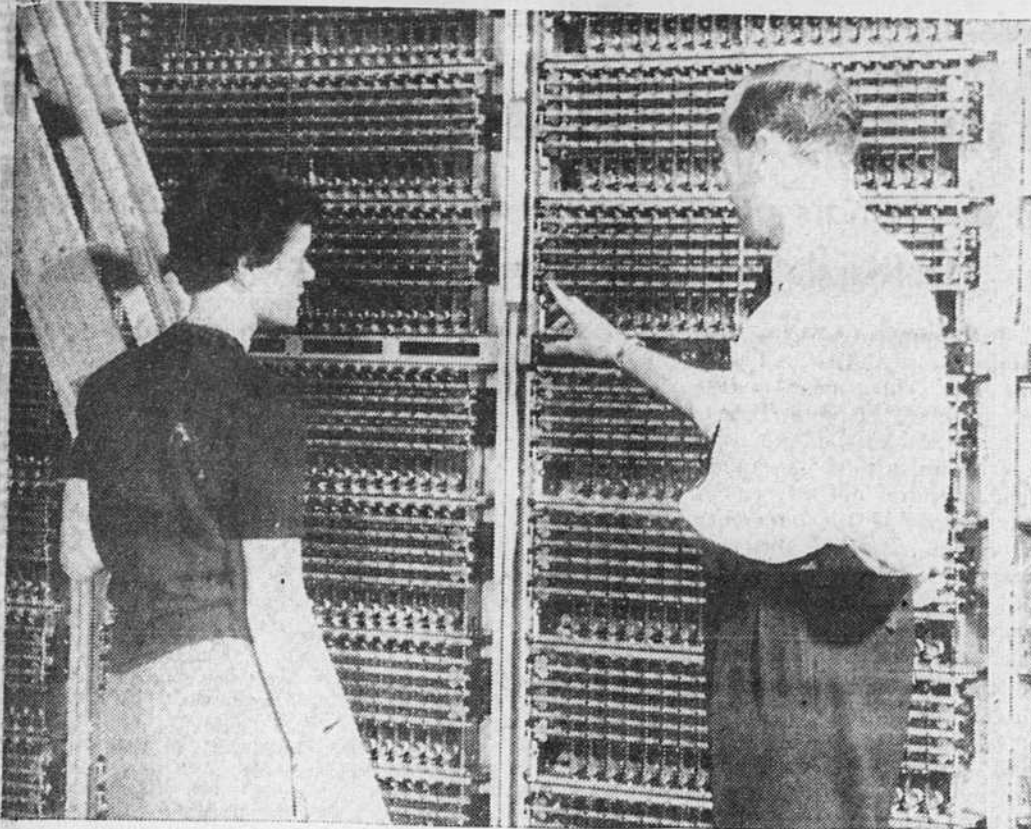
Une bourse de trois cents dollars est en jeu, avec un grand prix de cent dollars au gagnant de la classique. Les principales parties seront reproduites sur de grands damiers démonstrateurs permettant à l'assistance de suivre tous les mouvements du jeu. Le public est cordialement invité.

COMPLETS
sur mesures
\$54.00
Modèles à votre
choix
Compte courant
Dagenais
TAILLEUR
1172 PLACE PHILLIPS
UN. 6-6031
Heures d'affaires: de 9 h. à 6 h.
tous les jours — Vendredi: de
9 h. à 5 h.

Le Cognac
de l'amitié
MARTELL
Le cognac le plus demandé
au monde
Depuis 1715, les hôtes accueillants
offrent du Martell
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE.

BLUE BONNETS
RACEWAY
CE SOIR à 8.00
Premier départ à
1.30 le dimanche

CHAMPION BANTAM — Voici le club St-Eusèbe de Veceuil qui a remporté le championnat bantam de l'île de Montréal au baseball. Première rangée de g. à d.: C. Gauthier, A. Benoit, L. Bouchard, J. Hunter, C. Gendron et C. Tougas. Deuxième rangée, même ordre, le gérant Jimmy Churchill, E. Goraczky, Y. Delagrave, M. Laforest, R. Jones, M. Bellerose et A. Churchill.



M. William McCulloch, contremaître de centrale à la Compagnie de téléphone Bell, a entrepris une tâche difficile, celle d'expliquer à Mlle Margaret Jolley comment fonctionne un commutateur électronique. Ils examinent une partie relativement restreinte du cerveau électronique géant qu'on installe actuellement au centre interurbain de la compagnie Bell, rue Belmont. Quand cet outillage entrera en service, en mai prochain, il permettra aux téléphonistes de Montréal de composer directement les numéros de millions de téléphones du Canada et des Etats-Unis. Dans cinq ans, environ, les Montréalais pourront composer eux-mêmes leurs appels destinés à l'extérieur.

Convocations

Richelieu-Montréal. — A midi et quinze, aujourd'hui, au salon "A" de l'hôtel Queen's, déjeuner-causerie hebdomadaire du club social. Le conférencier sera M. Gérard Filion, directeur du Journal Le Devoir. Il entretiendra son auditoire de son récent voyage en France au frais de l'OTAN.

Soirée biblique. — La soirée biblique hebdomadaire organisée par le Centre de la bible aura lieu ce soir, à 8h., en la salle des Loisirs N.-D. du Rosaire, angle Villeray et St-André. L'étude de l'épître aux Thessaloniens de saint Paul se poursuit. La messe sera célébrée à 9h. 30 p.m.

FAUX DENTISTE

MONTREAL (PC) — Roland St-Onge a été condamné mardi à \$1,000 d'amende ou trois mois de prison après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir illégalement exercé la profession de dentiste. C'était la neuvième fois que l'accusé répondait au même chef d'accusation. Il a déjà payé trois autres amendes de \$1,000 pour des offenses identiques.

LES MONTREALAIS POURRONT COMPOSER EUX-MEMES LEURS APPELS INTERURBAINS

La course aux...

(Suite de la page 4)

cisions suivantes: le bulletin mentionné par le Foreign Office est une synthèse hebdomadaire rédigée par une équipe de spécialistes des affaires arabes. Les éléments de cette synthèse sont les observations recueillies sur place ou les informations puisées à toutes sources utiles: journaux, publications, études publiques ou privées. C'est dire que le Centre ne prétend pas avoir l'exclusivité de ses renseignements et que les dirigeants égyptiens ont pu avoir accès aux mêmes sources.

Toutes ces polémiques sont stériles. Le problème dépasse de beaucoup la livraison de quelques engins à Israël ou aux Arabes. Il débouche même du cadre de la course aux armements en Proche-Orient. Il s'agit de savoir si les grandes puissances veulent réellement mettre fin à la guerre froide.

Un commentaire des milieux officiels britanniques reproduit par l'agence United Press est à cet égard significatif. On estime dans les milieux autorisés de Londres que l'attitude adoptée par les Russes en offrant d'armer les pays arabes est le résultat de l'irritation suscitée à Moscou par le pacte turco-iranien. Ce commentaire décrit assez bien les dangers supplémentaires qui pourraient surgir au cas où l'Iran déciderait d'adhérer au pacte de Bagdad sans tenir compte du redoutable traité irano-soviétique de 1921. (1) La paix, ici comme ailleurs, ne saurait être obtenue que par des concessions réciproques. Et surtout la détente comme la guerre froide sont indivisibles.

(1) N.D.L.R. Depuis que cet article a été écrit, l'Iran a adhéré au pacte de Bagdad.

Un outillage de commutation automatique interurbain qui permettra éventuellement aux usagers du téléphone de composer eux-mêmes leurs appels interurbains est en voie d'installation au centre interurbain de la Compagnie de téléphone Bell situé sur la rue Belmont, à Montréal. Cet outillage entrera en service en mai prochain, a déclaré aujourd'hui M. John S. Farquharson, directeur général de la compagnie Bell pour la région de Montréal.

"Partout où cet outillage est utilisé, les numéros de téléphone doivent être conformes à un mode de numérotation uniforme à deux lettres et cinq chiffres qui se généralise dans tout le Canada et les Etats-Unis", a déclaré M. Farquharson. "Quand paraîtra la prochaine édition de l'annuaire téléphonique de Montréal, en juillet prochain, elle contiendra 80,000 nouveaux numéros qui auront été rendus conformes au nouveau mode de numérotation." Huit noms de centraux seront changés, a déclaré M. Farquharson. Clairval sera remplacé par Clairval 5; Turcotte par Clairval 9; Dollard par CRéscant 1; CALumet par CRéscant 2; GRavelle par CRéscant 4; Victoria par CRéscant 6; CRéscant par CRéscant 7 et Talon par CRéscant 9.

Les quatre derniers chiffres des numéros actuels demeureront les mêmes.

Au début, le cerveau électronique géant, qui occupe plus de 23,000 pieds carrés dans deux étages de l'immeuble de la rue Belmont, permettra aux téléphonistes de composer directement les numéros de millions de téléphones de villes éloignées, sans avoir recours à aucune autre téléphoniste. Dans moins de cinq ans, les usagers locaux du téléphone pourront utiliser la "composition interurbaine directe". Le cerveau électronique de Montréal, et les machines semblables qui sont en voie d'installation dans d'autres villes du Canada et des Etats-Unis auront pour effet de transformer les deux pays en un seul vaste central téléphonique. Un usager du téléphone pourra alors composer un appel destiné à l'autre bout du continent tout aussi facilement qu'il téléphone à un voisin. Dans cette organisation transcontinentale, Montréal sera le centre régional de commutation pour l'est du Canada, tandis que Regina sera le centre pour l'ouest. Toronto, où un outillage semblable est entré en service au cours de l'été, est désigné sous le nom de centre de section.

Les Amis du Devoir sur une base permanente

Les Amis du Devoir existeront à l'avenir sur une base permanente. Des lettres patentes, les incorporant en compagnie, ont été demandées au gouvernement fédéral.

Cela a été annoncé officiellement au cours d'une récente réunion des Amis du Devoir, au Cercle universitaire.

en organisant des souscriptions, soit en lançant des campagnes d'abonnement, soit de quelque autre manière qu'elle jugera opportune et efficace.

Les lettres patentes devraient revenir d'Ottawa sous peu et une réunion générale du groupe des

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1-Action de donner connaissance.
- 2-Que l'on ne peut raconter.
- 3-Rainurées.
- 4-Démonstratif — Décorer.
- 5-Direction.
- 6-Fortuné — Recouverte d'un vernis.
- 7-En aide — Bruit — Employer.
- 8-En saule — Partie molle du pain.
- 9-Deux consonnes — Voir le premier du sept horizontal — Risque.
- 10-Surpris — Pièce de monnaie.
- 11-Demander un prêt — Fin d'infinitif.
- 12-Dans la cheminée — Tentes.

- 5-Illustre médecin français — Amène un choix.
- 6-Volonté — Prénom féminin.
- 7-Célebre par son cure — Nourriture.
- 8-A toi — Enleva — Conceptions de l'esprit.
- 9-De l'Espagne — Dieu égyptien.
- 10-En col — Vous et moi — Partie de squelette.
- 11-Au monde — Héros troyen — Tissu recherché.
- 12-Métal jaune — Confusions.

Problème d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	V	E	I	L	L	E	R			
2	E	V	E	I	L	L	E	R				
3	M	A	I	L	L	E	R					
4	E	N	N	E	I	S	B	E	E			
5	N	T	S	A	L	E	S	E				
6	A	B	S	I	V	E	E	L	A	N		
7	G	R	U	B	A	N	R	U	T			
8	E	C	L	I	P	S	E	C	I			
9	M	E	S	E	T	O	S	E	M			
10	E	N	O	V	I	E						
11	N	E	A	N	M	O	I	N				
12	T	E	N	T	U	R	E					

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 A 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30 — LE SAMEDI JUSQU'A 5h.30

grande VENTE semi-annuelle

DUPUIS Frères

plus que jamais Vous obtenez plus pour votre argent

SERVIETTES cuir vache uni

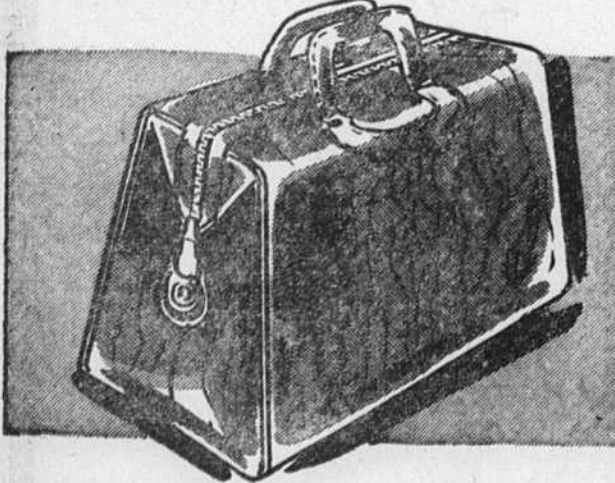


- pour livres d'études
- pour homme d'affaires
- prix ord. 8.50 chez Dupuis

6.79

Solide fabrication. Monture de métal, cuir vache uni, nuance tan havane. Serrure 3 degrés, poignée cuir, coutures doubles. Dessous avec quatre cabochons de métal protecteurs. Intérieur à 3 divisions. Longueur 16 pouces.

SACS "CLUB"

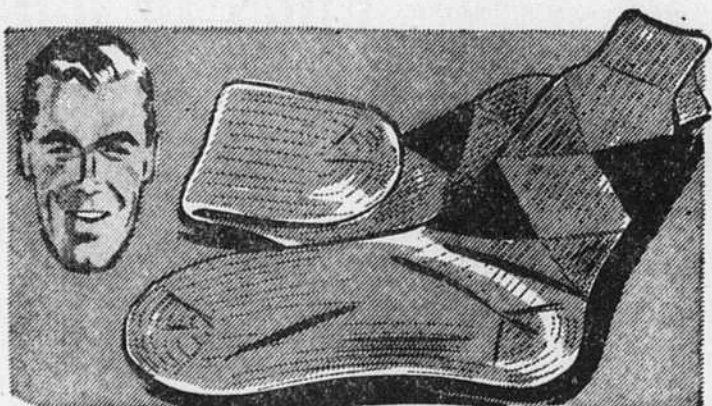


en cuir 8.95
(prix ord. 10.95)

Tous les hommes, les étudiants doivent avoir un tel sac pour les voyages d'affaires ou d'agrément... fins de semaine. Cuir vache uni, nuance tan havane. Fermeture glissière à serrure. Double toile. Modèle spacieux et léger.

DUPUIS — MEZZANINE DEMONTIGNY

Dupuis Frères



SOCQUETTES EXTENSIBLES "PENMANS"

en nylon (1.75, 1.95)

Pour hommes, jeunes gens. Peu importe votre pointure en chaussettes, ces socquettes extensibles s'ajustent à votre pied. Fond uni, fantaisie diamants. Choix de bleu, beige, gris, rouge, brun, rouille. Une seule pointure extensible à toutes. Imperfections non apparentes.

la paire

.95



FOULARDS TRICOT LAINE

déliçats motifs pour hommes (4.50)

Bientôt le temps de vous protéger la gorge d'un foulard en tricot laine. Petits motifs sobres sur fond: gris, rouge, marine, noir, brun. Longueur 50", largeur 12". ACHAT SPECIAL DUPUIS DE LA VENTE "VSAD" RENDANT CE BAS PRIX POSSIBLE. Profitez-en... pensez aux cadeaux...

chacun

2.95

Pas de commandes téléphoniques, S.V.P.
DUPUIS ARTICLES POUR HOMMES
REZ-DE-CHAUSSEE — ST-CHRISTOPHE

économie de 22.50

PALETOTS D'HIVER

Elégants, chauds et confortables, pour hommes, jeunes gens.

\$47.

AUCUN VERSEMENT
COMPTANT

(taxe de vente payable à l'achat)

Une qualité superbe! Confection supérieure par des manufacturiers connus dont nous devons faire les noms! Tissu ELYSIAN tout laine, chaud et moelleux d'épaisseur moyenne au fini velours et d'apparence riche. Modèle droit "slip-on" avec poches appliquées ou de biais, dos uni ou croisé avec poches appliquées et dos uni. Choix de gris, bleu ou brun dans les tons foncés, moyens ou pâles. Tailles 35 à 46 pour stature ordinaire, courte ou élancée.



DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
ST-CATHERINE